

European
Universities
Community

The voice of European Students

#ESA23
2nd Edition



RECOMMENDATIONS

DE
LA EUROPEAN STUDENT ASSEMBLY 2023

www.euc-initiative.com

CONTENU

- 01** Le projet p. 1
- 02** Les étapes clés p.2
- 03** Table de recommandations p.3
- 04** Les recommandations p.6
- 05** Procédure de vote p.50
- 06** Résultats de vote p.51
- 07** Qui nous sommes p.57



Think before you print.

Notre initiative

European Universities Community

L'objectif principal d'EUC (European Universities Community) est de donner aux étudiants l'occasion d'en apprendre davantage sur l'Union européenne, de faire entendre leur voix et de façonner leur avenir.

Cette initiative rassemblant des étudiants des alliances d'universités européennes est née dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe (2021-2022) et a décidé de poursuivre et de développer ses activités par la suite.

Notre projet

European Student Assembly

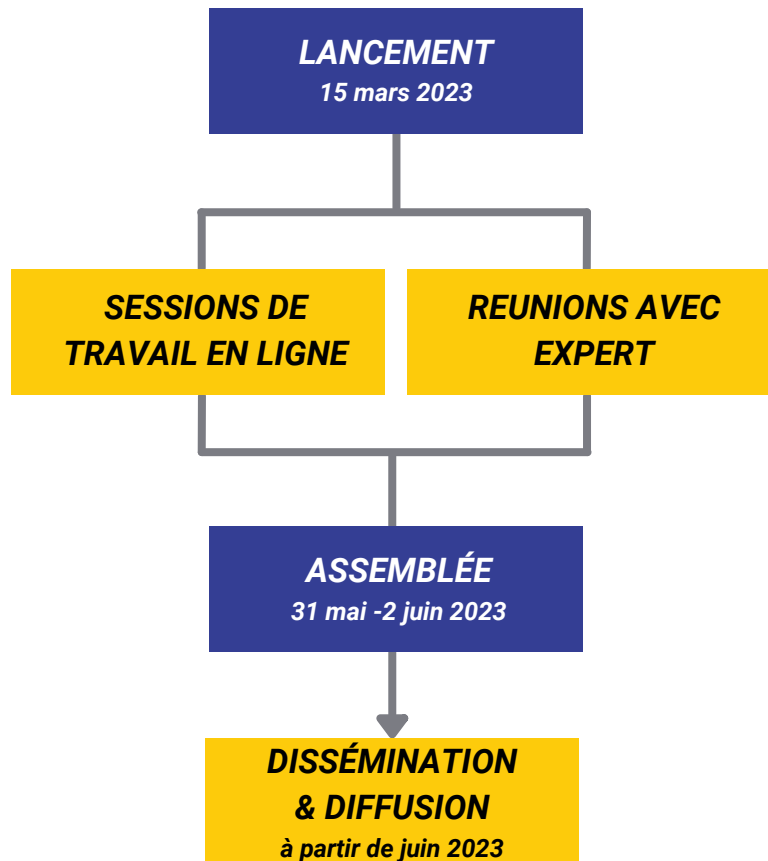
En 2022, la session inaugurale de l'Assemblée étudiante européenne (ESA) a marqué le début d'une série d'assemblées qui donnent aux étudiants l'occasion de se rencontrer et d'exprimer leurs opinions au sein de l'Union européenne et de plaider en faveur de solutions politiques innovantes.

Pour la deuxième édition de l'ESA, après un processus de candidature compétitif et une phase de préparation intensive en ligne, un groupe d'étudiants issus des Alliances universitaires européennes (AUE) a été invité à se rendre au Parlement européen à Strasbourg et à finaliser leurs propositions sur une série de questions européennes d'actualité.

Les AUE ont été extrêmement efficaces pour atteindre et rassembler des étudiants de toute l'Europe (et au-delà) désireux d'apprendre, de se rencontrer et de débattre de leur avenir commun. Grâce au soutien des AUE, de l'Université franco-allemande et de France-Universités, tous les frais de voyage et d'hébergement ont été couverts.

Du 31 mai au 2 juin 2023, la deuxième édition de l'ESA a rassemblé 230 étudiants venant de 40 alliances et de 28 pays. L'assemblée s'est concentrée sur le sujet critique de l'avancement des capacités stratégiques de l'Union européenne d'une manière durable et cohésive, et a été organisée autour de 10 panels.

Cette publication des recommandations politiques des étudiants reflète leur état d'esprit, leurs attentes et leur détermination à avoir un impact concret sur leur avenir qui pourrait conduire à des réponses politiques aux niveaux local, national et européen. Elle a pour but de donner la parole aux étudiants et vise à être diffusée à plus grande échelle, en commençant par les communautés universitaires.



Les 230 étudiants ont été sélectionnés parmi plus de 1400 candidatures à travers l'Europe.

Le processus de sélection était basé sur la motivation et l'excellence académique. Il a permis d'assurer la meilleure représentation possible des sexes, des âges, des pays, des niveaux et des domaines d'études.

En conséquence, ESA a réussi à réunir des étudiants de la licence au doctorat, dont 60 % de femmes, avec un intérêt commun pour débattre de l'avenir de l'Europe.

La session d'intégration des participants s'est tenue en ligne le 16 mars 2023.

Chacun des 10 panels s'est réuni plusieurs fois entre mars et mai 2023, avec l'aide de deux coordinateurs de panel et d'un référent de panel. Les 20 coordinateurs ont participé à des sessions de formation dédiées en parallèle des réunions de travail, afin de les aider à faciliter le travail de leur panel.

D'autres activités ont été organisées, telles qu'un atelier de rédaction de politiques et une visite en ligne de la Cour de justice de l'Union européenne, afin d'aider les panélistes à rédiger des recommandations percutantes.

Des experts ont été invités à aider les étudiants à identifier les enjeux et les questions que leur panel devait traiter. Des sessions de travail en ligne ont été organisées pour permettre aux étudiants d'échanger leurs idées et de travailler sur leurs recommandations.

Pendant les trois jours passés au Parlement européen à Strasbourg, les étudiants ont finalisé leurs recommandations. Ils ont finalement présenté 79 recommandations (dont 4 ayant été rejetées) devant l'Assemblée qui les a votées individuellement.

A partir de juin 2023, notre objectif principal est de diffuser ces recommandations au plus grand nombre d'étudiants, de citoyens, de décideurs et de parties prenantes au niveau local, national et européen.

Panel	Recommandations	Page
<p>Panel 1- Démocratie délibérative versus démocratie représentative: Comment réduire le fossé entre les citoyens et les décideurs politiques et créer une Europe plus unie ?</p>	<p>1.1 Parlez-nous de vous! - Organisation d'une Assemblée annuelle des citoyens européens</p> <p>1.2 Autonomisez-vous ! - Libérer le pouvoir citoyen pour le changement - Améliorer l'outil de pétitions</p> <p>1.3 Rejetée</p> <p>1.4 L'UE vient à vous ! - Rapprocher les députés européens de leur électorat</p> <p>1.5 Informez-vous ! - Des médias pour enforcer la démocratie européenne</p> <p>1.6 La citoyenneté européenne dans les écoles : Comment promouvoir la "citoyenneté européenne" parmi les jeunes générations par le biais de l'éducation ?</p> <p>1.7 Accès inclusif à la démocratie européenne</p>	6
<p>Panel 2 - Lessons from Leçons du passé: Comment l'histoire de la réconciliation franco-allemande peut-elle servir de modèle pour surmonter les conflits et construire l'unité ?</p>	<p>2.1 Mosaïque de souvenirs: Expositions itinérantes sur les expériences de l'Europe</p> <p>2.2 Renforcement de la coopération européenne pour l'infrastructure</p> <p>2.3 Création d'un Office européen de la jeunesse centralisé et accessible</p> <p>2.4 Création de camps d'été européens</p> <p>2.5 Diffusion d'un manuel sur l'Union Européenne auprès des élèves de l'enseignement secondaire</p> <p>2.6 Élargissement des compétences des alliances : développer les partenariats et promouvoir leur rôle auprès des étudiants</p> <p>2.7 Le manuel européen de vie pratique</p>	12
<p>Panel 3 - Énergie. Comment garantir un accès équitable et durable à l'énergie en Europe à différents niveaux ?</p>	<p>3.1 Améliorer la précision des certificats de performance énergétique (CPE)</p> <p>3.2 Utiliser les économies réalisées grâce à la rénovation pour rembourser les prêts</p> <p>3.3 Empêcher que le traité sur la charte de l'énergie (TCE) ne soit en contradiction avec le droit de l'environnement</p> <p>3.4 Mettre en œuvre un plan d'évaluation des risques pour sécuriser les chaînes de valeur des technologies à faible émission de carbone</p> <p>3.5 Fixer des objectifs européens pour la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles</p> <p>3.6 Réduire la bureaucratie par la numérisation</p> <p>3.7 Créer une directive qui développe un mécanisme permettant de cartographier l'engagement du public dans le domaine de l'énergie afin d'informer les décideurs.</p> <p>3.8 Imposer l'adoption obligatoire de systèmes de chauffage urbain à faible consommation d'énergie à partir de la chaleur résiduelle, si techniquement possible.</p>	16
<p>Panel 4 - Les Saveurs d'Europe. Améliorer le plan "de la ferme à la fourchette"</p>	<p>4.1 Interdire aux détaillants alimentaires de détruire et de jeter les produits alimentaires invendus</p> <p>4.2 Renforcer la protection de la biodiversité et les zones marines protégées (ZMP)</p> <p>4.3 Financement et expertise pour une transition agroécologique pour les petits agriculteurs (FEAT SFS)</p> <p>4.4 Responsabiliser les consommateurs grâce à un cadre global d'étiquetage des denrées alimentaires durables au niveau de l'UE</p> <p>4.5 Harmonisation du régime fiscal des droits d'accises sur le sucre et les produits gazeux</p> <p>4.6 Récompenser les agriculteurs pour la santé des sols : Diversifier les sources de revenus des agriculteurs pour encourager la régénération de l'environnement et atténuer les asymétries de pouvoir dans les systèmes alimentaires</p> <p>4.7 Centres locaux de conseil agricole pour les pratiques durables/régénératrices et l'aide à la transition</p>	21

Panel	Recommandations	Page
<p>Panel 5 - Mieux prendre soin les uns des autres. Quelle devrait être l'approche européenne en matière de santé mentale ?</p>	<p>5.1 Prévention et éducation concernant l'influence des médias sur la santé mentale des individus</p> <p>5.2 Garantir l'éducation à la santé mentale dans les écoles de l'UE</p> <p>5.3 Créer des solutions pour les jeunes handicapés dans la société</p> <p>5.4 Le rôle de la technologie dans les soins de santé mentale</p> <p>5.5 Création de programmes de mentorat en santé mentale dans les communautés marginalisées</p> <p>5.6 Créer des services de soins de santé mentale holistiques et centrés sur la personne dans tous les pays européens</p> <p>5.7 Lutter contre les stigmates associés aux problèmes de santé mentale</p> <p>5.8 Créer des ressources d'information sur l'éco-anxiété et le stress liés au changement climatique</p>	26
<p>Panel 6 - Transition numérique durable. Répondre à un monde en mutation</p>	<p>6.1 Produits démontables et recyclage des matières premières essentielles</p> <p>6.2 Avantages fiscaux pour les entreprises du secteur des matières premières résidant dans l'UE et plafonds plus élevés pour les fonds de l'UE dans les régions où le pourcentage de numérisation est plus faible</p> <p>6.3 Améliorer l'interopérabilité du secteur de l'administration publique numérique de l'UE afin de réduire l'inefficacité</p> <p>6.4 Répartition équitable des avantages de la transition numérique sur le lieu de travail</p> <p>6.5 Subventionner des projets de recherche axés sur la mise en place d'une IA durable et responsable</p> <p>6.6 L'IA comme outil pour améliorer le traitement durable des matières premières et l'utilisation des ressources dans différents secteurs</p> <p>6.7 Utiliser intelligemment les ressources afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie dans les centres de données</p> <p>6.8 Création d'une autorité de surveillance de l'UE émettant des lignes directrices sur le développement de logiciels d'IA tout en subventionnant des alternatives nationales complètes et en imposant de la transparence à ceux dont le siège se trouve en dehors de l'UE</p> <p>6.9 Assurer la préservation de l'être humain et son acceptation de l'IA et des changements numériques</p> <p>6.10 Cours proposés par l'UE pour une approche plus durable et plus efficace des ressources</p>	30
<p>Panel 7 - Intégration de la sécurité et de la défense pour faire face aux défis mondiaux</p>	<p>7.1 Rejetée</p> <p>7.2 Rejetée</p> <p>7.3 Encourager la collaboration entre les services de renseignement de chaque État membre</p> <p>7.4 Renforcer la protection des données et la transparence pour l'initiative suédoise</p> <p>7.5 Accroître la résilience sociétale et institutionnelle en réponse aux menaces de guerre hybride</p> <p>7.6 Coordonner les efforts de cybersécurité vers la sécurité des citoyens</p> <p>7.7 Soutenir l'initiative « bouclier du ciel européen »</p> <p>7.8 Diversifier et renforcer les alliances</p> <p>7.9 Améliorer la représentation de l'UE au Conseil de sécurité des Nations Unies</p> <p>7.10 Rejetée</p>	35

Panel	Recommandations	Page
<p>Panel 8 - Les villes du futur. Comment les villes durables peuvent-elles contribuer à l'autonomie européenne et au bien-être des citoyens ?</p>	<p>8.1 Les villes du futur augmentent la disponibilité d'espaces publics intérieurs gratuits</p> <p>8.2 Les villes du futur rénovent les bâtiments existants pour les rendre plus efficaces sur le plan énergétique, plus durables et plus accessibles</p> <p>8.3 Les villes du futur cultivent des sites miniers financés localement - des installations qui gèrent les déchets, innovent et peuvent appuyer les droits à la réparation et à la remise en état des équipements, afin de les réintégrer dans l'économie</p> <p>8.4 Les villes du futur introduisent des mesures globales pour garantir une eau potable gratuite et accessible à tous les résidents urbains et aux visiteurs</p> <p>8.5 Les villes du futur introduisent des programmes communautaires de jardinage vertical dans les zones urbaines européennes</p> <p>8.6 Les villes du futur limitent l'étalement urbain en développant des quartiers à usage mixte</p> <p>8.7 Les villes du futur développent et modernisent les infrastructures cyclables et de transport public</p> <p>8.8 Les villes du futur sont facilement accessibles les unes aux autres grâce à un réseau ferroviaire efficace, abordable et entièrement harmonisé</p>	39
<p>Panel 9 - Excellence ou inclusion ? Comment les établissements d'enseignement supérieur européens peuvent-ils offrir un accès plus inclusif aux compétences et aux connaissances ?</p>	<p>9.1 Faire des établissements d'enseignement supérieur des agents visibles d'initiatives sociales et durables en incluant des partenariats avec des acteurs de la société civile dans les programmes d'études</p> <p>9.2 Renforcement des capacités par la formation afin d'aider le personnel universitaire à répondre et à s'adapter aux besoins des étudiants en matière de santé mentale, pendant la durée de leurs études</p> <p>9.3 Adaptation de toutes les infrastructures préexistantes dans les universités des États membres afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées</p> <p>9.4 Favoriser l'éducation transdisciplinaire afin de former des étudiants plus créatifs et polyvalents pour relever les défis futurs</p> <p>9.5 Étendre le programme Erasmus Mundus au niveau de la licence afin de renforcer la compétitivité mondiale des universités européennes.</p> <p>9.6 Incorporer l'obligation de faire participer au moins un étudiant de premier ou deuxième cycle à des projets de R&D soutenus par des fonds de l'UE</p> <p>9.7 Favoriser des institutions plus inclusives et mieux prendre en charge les personnes dans le besoin en élargissant l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants vulnérables non ressortissants de l'UE</p> <p>9.8 Création de bourses de l'UE pour soutenir les étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés</p>	43
<p>Panel 10 - Année européenne des compétences - Quel rôle les établissements d'enseignement supérieur peuvent-ils jouer dans la réduction du déficit de compétences en Europe ?</p>	<p>10.1 Identifier l'écart : une enquête exhaustive sur les compétences</p> <p>10.2 Talents sans frontières : Programmes innovants de bourses et de mobilité</p> <p>10.3 l'IA pour se qualifier : Mettre en œuvre l'Intelligence Artificielle (IA) dans les processus éducatifs</p> <p>10.4 L'ESA est une compétence : Créer et mettre en œuvre un cadre pour la reconnaissance des compétences</p> <p>10.5 Renforcement du programme d'études : Stages obligatoires pour les étudiants</p> <p>10.6 EES + Industrie = Partenaires. Accords pour les stages</p>	47



PANEL 1: DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE VERSUS DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE.

COMMENT RÉDUIRE LE FOSSÉ ENTRE LES CITOYENS ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES ET CRÉER UNE EUROPE PLUS UNIE ?

Résumé

L'UE connaît actuellement un fossé entre ses institutions et ses citoyens, qui se traduit par un manque de confiance, de compréhension et de véritable participation. Nous pensons que des éléments de démocratie délibérative peuvent contribuer à lutter contre cette évolution, en augmentant le contact direct entre les citoyens et les institutions de l'UE. Même si l'UE est basée sur la démocratie représentative, les traités fondateurs de l'UE offrent les moyens de contacter le Médiateur européen, de soumettre des pétitions et de lancer l'initiative citoyenne européenne en tant qu'éléments de la démocratie délibérative. Ainsi, on ne constate pas un manque d'éléments délibératifs dans le cadre démocratique de l'Union européenne, mais plutôt un manque d'application appropriée. Des défis se posent dans les domaines de la soumission des pétitions, du processus de l'ICE, de la sensibilisation du public, de l'engagement des jeunes et de la réponse aux pétitions réussies ainsi que de l'inégalité d'accès à la démocratie. Ces problèmes entravent la représentation démocratique et limitent l'influence que les citoyens pourraient avoir sur l'élaboration des politiques de l'UE par des moyens délibératifs. Pour surmonter ces obstacles, nous suggérons des recommandations dans les domaines suivants : outils participatifs, campagnes d'information et accès à la démocratie. En mettant en pratique ces propositions, l'UE peut renforcer ses fondements démocratiques et combler le fossé entre ses institutions et ses citoyens.

Énoncé du problème

Imaginez une Union où chaque citoyen européen se sent entendu. Imaginez une Union où chaque citoyen européen se sent responsabilisé. Imaginez une Union où chaque citoyen européen se sent représenté. Est-ce là l'Europe dans laquelle nous vivons aujourd'hui ?

Malheureusement, nous pouvons tous convenir que ce n'est pas le cas. Un nombre record d'électeurs de l'UE se sont présentés aux urnes lors des élections européennes de 2019, après qu'on leur ait dit que leur vote compterait. Pourtant, leur vote, notre vote – celui de plus de 200 millions de citoyens de l'UE – a eu peu d'impact direct sur l'orientation politique de l'administration actuelle de l'UE. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, nous nous sommes concentrés sur la compréhension de la manière de faire compter votre vote. Notre question centrale a été de savoir comment combler le fossé entre les citoyens européens et les institutions européennes et quelle forme de démocratie délibérative existante convient à cela. Depuis 10 ans, les instruments participatifs entre les mains des citoyens européens sont inscrits dans les traités de l'Union : pétitions, Initiatives Citoyennes Européennes, demande d'accès aux documents, Médiateur européen... une volonté croissante d'intégrer la participation au processus politique est présente. Et pourtant tous ces instruments, même après 10 ans, sont encore méconnus, inadaptés et largement inutilisés par le citoyen européen ordinaire. Et même lorsqu'ils sont utilisés, ils ne répondent pas au vrai problème et ils ne sont pas destinés à être intégrés dans le processus décisionnel quotidien de l'Union, éloignant encore plus les citoyens européens des institutions.



La Conférence sur l'avenir de l'Europe fut un exercice sans précédent à cet égard. Un exercice étonnant et puissant. Mais ce n'était que cela : un exercice, calé dans le temps, très vague et sans champ d'application concret. Le défi pour l'Union européenne est de pouvoir englober de telles initiatives dans la vie quotidienne, en renforçant l'implication des citoyens dans l'Union européenne et en rapprochant l'Europe de chaque réalité locale. Comment peut-on faire ça? Nous n'avons pas encore de solution parfaite, mais nous sommes sûrs que la seule réforme de ces mécanismes ne suffira pas à l'UE pour supposer que tous les citoyens se sentiront également impliqués. En fait, pour libérer le véritable potentiel de la démocratie participative et réellement combler l'écart, nous devons d'abord accorder à tous les citoyens le même accès aux opportunités électorales et participatives durant et en dehors du temps de vote et commencer par accorder à chaque citoyen le même niveau de droits, de protection et de dignité. Les outils participatifs sont importants et doivent être au centre de l'agenda, mais se concentrer uniquement sur eux, sans se concentrer sur la réduction des inégalités, ne fait que la moitié du travail. Si nous continuons à détourner le regard en parlant d'inégalités, nous ne procéderons qu'à une pâle version de ce que pourrait être une Europe participative. Comme l'a dit Robert Schuman : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni selon un plan unique. Elle se construira par des réalisations concrètes, qui créent d'abord un défaut de solidarité. C'est l'une de ces réalisations concrètes. Alors continuons à construire une Europe meilleure, plus adaptée à ses citoyens, aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Recommandations

1.1 Parlez-nous de vous! - Organisation d'une Assemblée annuelle des citoyens européens. Afin de combler le fossé entre les décideurs politiques et les citoyens, il est nécessaire de créer une plateforme dédiée à cela. Nous suggérons d'adopter l'idée d'une assemblée citoyenne européenne annuelle, offrant un espace de dialogue et de collaboration entre les citoyens, les organisations de la société civile et les décideurs politiques. Sur la base du modèle de rôle de l'ESA 2023, les participants à la conférence doivent être sélectionnés de manière aléatoire et préparés sur leurs sujets par des réunions d'experts. Les participants doivent provenir de tous les États membres conformément au principe de proportionnalité dégressive tel qu'énoncé à l'article 14, paragraphe 2, du TUE. Chaque année, les individus devraient se réunir pour discuter des sujets les plus passionnants de la politique européenne. Afin de stimuler l'engagement actif et de permettre à tous, y compris les groupes les plus vulnérables, de participer, les participants seront indemnisés des revenus correspondants. Conformément à l'idée d'une rotation de la présidence du Conseil de l'UE, la conférence sera organisée chaque année dans un État membre différent afin d'assurer une diversité de perspectives et de promouvoir l'inclusivité au sein des États membres de l'UE. Le PE, la Commission et le Conseil de l'UE publieront des rapports sur la manière dont ils entendent réaliser les délibérations de l'assemblée. La Convention citoyenne pour le climat en France de 2019 peut servir d'exemple. Une telle assemblée annuelle sera également organisée pour les jeunes européens âgés de 16 à 21 ans.



1.2 | Autonomisez-vous ! - Libérer le pouvoir citoyen pour le changement. L'état actuel du processus de pétition dans l'Union européenne (UE) nécessite des améliorations significatives pour garantir des réponses rapides et efficaces aux préoccupations des citoyens. En tenant compte de la moyenne des quatre dernières années de données accessibles au public, il ressort que 28,6 % des procédures restent en suspens après un an, ce qui indique un engorgement de pétitions non résolues. De plus, environ 31,7 % des pétitions sont jugées irrecevables, ce qui limite la capacité des citoyens à s'engager efficacement dans l'action publique. Cette proposition se concentre sur les domaines clés suivants :

1. Augmenter le budget et le personnel du PETI : un budget et un personnel insuffisants contribuent à l'arriéré de pétitions en attente et à des retards de réponse importants. Pour surmonter cela, nous recommandons d'allouer des ressources plus importantes à la commission des pétitions (PETI), permettant des réponses rapides et complètes.

2. Simplifier les pétitions et les ICE à l'aide de l'IA via l'opt-in : un nombre important de pétitions et d'initiatives citoyennes européennes (ICE) sont jugées irrecevables en raison de règles complexes et d'un manque de clarté. Pour résoudre ce problème, nous proposons de tirer parti de l'intelligence artificielle (IA) pour fournir une assistance et des conseils en temps réel aux pétitionnaires s'ils le souhaitent, en particulier pour déterminer la pertinence du sujet par rapport aux compétences de l'UE. La mise en œuvre de systèmes soutenus par l'IA peut améliorer la clarté et l'accessibilité, augmentant ainsi le nombre de pétitions recevables.

3. Renforcer la réponse aux pétitions : les pétitions manquent souvent de suivi substantiel, ce qui limite leur impact et donne aux pétitionnaires le sentiment d'être ignorés. Accorder aux pétitionnaires la possibilité de s'exprimer devant le PETI et exiger du Parlement qu'il codifie les pétitions dont il donne suite constitue la procédure ordinaire pour les pétitions recevables. Le refus du PETI d'entendre le requérant doit être justifié par des raisons objectives. Cette approche reconnaît la valeur des pétitions réussies et favorise un dialogue constructif entre les pétitionnaires et les décideurs. Avec un budget plus élevé, le PETI effectuera en principe une visite d'information pour les pétitions présentant un nombre élevé de partisans ou traitant de violations graves du droit de l'UE. Cela améliorera la compréhension du PETI de la situation du pétitionnaire et conduira plus probablement à un traitement approprié de la pétition.

1.3 | L'UE vient à vous ! - Rapprocher les députés européens de leur électorat. La grande majorité des initiatives de l'UE impliquant les citoyens manquent d'inclusion et d'accessibilité, car elles s'adressent principalement aux jeunes par le biais de moyens numériques, ce qui exclut une grande partie de la population. En effet, selon une étude récente, plus de 70 % des Européens attendent une participation plus régulière et plus significative au niveau de la gouvernance de l'UE. Afin de réduire cette distance, nous suggérons d'organiser des réunions "de mairie" avec les municipalités/régions ou tout autre niveau d'organes représentatifs locaux entre les députés européens et l'électorat direct, afin d'atteindre un public local et d'inclure même les villes isolées et les zones rurales. Sous forme de voyage à travers leur circonscription, en visitant des villes et des villages, la représentation du Parlement européen et les députés seraient chargés de fournir des informations et de lancer le débat, non pas sur l'avenir, mais sur le présent de



l'Europe, en impliquant les citoyens directement au cœur du processus décisionnel européen, en augmentant la transparence et en recueillant davantage d'informations pour une représentation plus démocratique. Pour atteindre ces objectifs, nous suggérons des sessions régulières de questions-réponses avec les députés européens dans leur circonscription, avec un public inclusif et des présentations interactives sur ce qui se passe dans l'UE. En effet, l'implication de l'eurodéputé est cruciale pour que les citoyens puissent mettre un visage sur celui qui les représente au niveau européen, en augmentant la sensibilisation aux sujets traités par l'eurodéputé et, d'autre part, en augmentant la responsabilité des eurodéputés envers leur électorat et en créant une relation entre les élus et leurs électeurs, développant ainsi une plus grande participation aux questions européennes. Accroître le rôle des gouvernements locaux avec des débats, des tertulias, des tables rondes et la participation des députés européens est essentiel pour que les citoyens se sentent impliqués et écoutés, créant ainsi un pont entre la démocratie représentative et la démocratie délibérative.

1.4 | Informez-vous ! - Renforcer la démocratie européenne. À l'ère de la technologie numérique omniprésente, la vitesse de l'information augmente rapidement et, en raison du volume élevé de données, il est difficile de contrôler la qualité du flux d'informations. Cela permet à la désinformation de se propager plus facilement et entrave l'accès à des nouvelles fiables et vérifiées par les faits. Selon une étude du MIT (2018), "sur Twitter, les fausses informations se répandent 10 à 20 fois plus vite que les faits". De plus, ces complications vont de pair avec l'ère de la post-vérité, qui représente une grave menace pour une démocratie saine, défendue par la logique et les faits. La post-vérité indique la méfiance croissante à l'égard des faits, de l'expertise et du mérite. Selon le professeur Western, si les électeurs estiment qu'ils ne disposent pas de suffisamment d'informations fiables pour les aider à comprendre comment voter, ils voteront en fonction de leurs convictions personnelles et de leurs émotions. Il est donc nécessaire de fournir des informations correctes et accessibles à chaque citoyen de l'UE. De plus, pour contrer ces phénomènes, nous devons compléter des contrôles de vérification des faits en ligne (similaires à ceux conduits dans le cadre de la loi sur les services numériques) par une approche positive, en mettant en avant les informations exactes. À cet effet, nous proposons d'instituer un nouveau service médiatique officiel de l'UE, "InformEU", avec des chaînes de télévision, des sites internet et des pages de réseaux sociaux disponibles dans les 24 langues officielles de l'Union. Sur cette plateforme, en plus de la couverture de l'actualité, des experts sur des sujets spécifiques aux États membres interviendraient sur leur plateforme respective et lèveraient les doutes sur les pouvoirs de l'UE, afin de favoriser une prise de conscience éclairée sur l'Union. Reconnaisant que chaque groupe a des besoins, des intérêts et des visions distincts de l'UE qu'il aspire à façonner, nous visons à combler le fossé de la sensibilisation et à assurer un accès équitable à l'information et à la participation pour tous. Une sensibilisation insuffisante et une connaissance limitée des processus de pétition et d'initiative citoyenne européenne (ICE) entravent souvent l'engagement du public, en particulier parmi les groupes démographiques sous-représentés. Par conséquent, ce manque d'information perpétue la polarisation des opinions et accroît l'apathie des électeurs, entravant ainsi la participation au processus démocratique.

Notre campagne vise à lever ces obstacles en fournissant des informations inclusives et accessibles, y compris un contenu médiatique adapté aux différents groupes démographiques, afin d'encourager un engagement large et diversifié. Afin d'impliquer efficacement différents groupes démographiques, nous proposons également de mettre en œuvre une campagne d'information et de publicité institutionnelle "négative", à travers et au-delà d'"nformEU". Cette approche vise à attirer l'attention et l'intérêt de publics cibles spécifiques, en soulignant les conséquences négatives potentielles d'un manque de participation active et d'information, ou les avantages de l'adhésion à l'UE. Par exemple, en ciblant les jeunes, nous pouvons souligner que leur manque de participation active et d'information peut compromettre les avantages qu'ils pourraient tirer du programme Erasmus+, financé par l'UE. En présentant les inconvénients potentiels d'un manque d'engagement auprès de l'Union européenne, nous visons à susciter un sentiment d'urgence et à démontrer la valeur tangible de leur participation. Cette stratégie de campagne "négative" vise à motiver les jeunes à jouer un rôle actif dans l'élaboration de l'UE en leur faisant prendre conscience que leur non-participation pourrait leur faire manquer des opportunités et leur réduire l'accès à des services précieux. En communiquant efficacement sur ces conséquences potentielles, nous visons à stimuler leur intérêt et à les inciter à rechercher davantage d'informations, à s'engager dans des initiatives de l'UE et à participer activement aux processus décisionnels.

1.5 | La citoyenneté européenne dans les écoles : Comment promouvoir la "citoyenneté européenne" parmi les jeunes générations par le biais de l'éducation ? Le manque de participation à la démocratie européenne découle d'un manque d'éducation sur l'UE dans les programmes scolaires. On peut le constater dans le taux de participation des jeunes générations aux élections européennes. Si les jeunes ne sont pas informés, on ne peut s'attendre à ce qu'ils agissent. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en œuvre l'éducation à l'UE dans les systèmes d'enseignement de tous les États membres. L'objectif est que tous les diplômés de l'enseignement secondaire aient la même connaissance de l'UE. Par conséquent, le programme devrait commencer dès le plus jeune âge, à l'école primaire. Nous allons plus loin que la proposition du panel 2, à savoir un manuel traduit, puisque nous souhaitons créer un programme complet d'éducation permanente à trois niveaux, à savoir l'école primaire, le collège et le lycée. L'UE introduirait des mesures telles que la reconnaissance des programmes de formation scolaire dans les États membres ainsi que des ateliers organisés dans le contexte de l'UE, de ses institutions et de ses politiques. L'enseignement porterait sur l'UE, ses institutions et sa citoyenneté afin de sensibiliser les jeunes à l'UE. Les éducateurs devraient être habilités à mettre en œuvre le programme. Les méthodes et les résultats de l'enseignement de l'UE devraient être évalués à la fin de chaque cycle au moyen de tests administrés aux étudiants, mais aussi d'évaluations des enseignants. Tous les étudiants de l'UE devraient avoir, à la fin de leur cursus, des connaissances similaires sur le fonctionnement de l'UE et la citoyenneté.

1.6 Accès inclusif à la démocratie européenne. Selon les données les plus récentes d'Eurostat, la société européenne compte 23,8 millions de citoyens non européens (5,3 % de la population totale de l'UE) et 38 millions de personnes sont nées en dehors de l'UE (8,5 % de l'ensemble des habitants de l'UE). Ces chiffres importants impliquent que, pour garantir un processus démocratique européen véritablement inclusif, il est essentiel d'encourager la participation de tous les individus, y compris les groupes minoritaires tels que les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Si l'on reconnaît que chaque vote compte, la voix de chaque personne compte également. Afin d'accorder une protection et une représentation à ces individus, nous suggérons deux propositions en fonction du statut juridique de la personne. Pour les citoyens non européens étant résidents de longue durée (titulaires d'un permis de séjour permanent), nous suggérons la mise en place d'un cadre juridique permettant la participation politique, garantissant le droit de vote aux élections européennes dans leur circonscription de résidence par la création d'un registre spécial, le même que celui utilisé pour les citoyens des États membres de l'UE. Pour les citoyens non européens étant résidents temporaires (titulaires d'un permis de séjour temporaire, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile), nous recommandons d'encourager leur représentation dans les institutions politiques telles que le Parlement européen, en établissant un organe spécial au sein du PE, sous le nom de "Conseil des migrants au PE", avec un nombre décidé selon la même proportion que le PE a par rapport à ses États membres. Il est important de noter que cet organe, qui joue un rôle consultatif au sein du Parlement européen, joue un rôle crucial en fournissant des recommandations et des conseils sur les questions concernant ces groupes minoritaires. Bien qu'il ne soit pas doté de capacités de vote directes, son expertise et ses idées contribuent de manière significative à une prise de décision éclairée au sein du Parlement européen.



PANEL 2: LEÇONS DU PASSÉ. COMMENT L'HISTOIRE DE LA RÉCONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE PEUT-ELLE SERVIR DE MODÈLE POUR SURMONTER LES CONFLITS ET CONSTRUIRE L'UNITÉ ?

Résumé

Avec la menace réelle et continue de la guerre sur le continent européen, avec les disparités entre les régions de l'Europe, la montée du nationalisme et de l'euroscpticisme, il y a plus que jamais un besoin d'unité au sein de l'Europe. Le passé, et plus précisément le passé franco-allemand, nous montre que la réconciliation est possible. Les recommandations faites ci-dessous offrent des suggestions afin de renforcer ces liens en mobilisant toutes les générations et populations de l'Union Européenne et en construisant des ponts afin de surmonter les clivages politiques et culturels. Tirant les leçons des succès du modèle historique franco-allemand de réconciliation, ces recommandations seront indispensables pour relever les défis du 21e siècle.

Par le biais de l'expansion de programmes et de la facilitation d'activités et d'interventions éducatives, ces recommandations mettrons en relation des individus de différents pays européens en favorisant la compréhension mutuelle et afin de cultiver une identité européenne ouverte d'esprit. La mise en œuvre réussie de ces initiatives créera l'espace nécessaire à un engagement civique réel et renforcé à l'échelle pan-européenne.

Énoncé du problème

Compte tenu de ces défis, la question qui se pose est la suivante: ces défis sont-ils préférablement relevés seuls ou ensemble? Le couple franco-allemand, cœur historique de l'Union, apporte une réponse convaincante: il est possible d'apprendre du passé et de surmonter les divergences historiques afin d'établir une coopération nécessaire à un avenir plus cohésif.

À la suite du traité de l'Élysée, des initiatives spécifiques aux deux États, telles que l'Université Franco-Allemande (UFA) ou l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), ont été lancées. Celles-ci promeuvent des échanges bilatéraux entre étudiants allant au-delà du programme ERASMUS, ce qui les rend uniques. Ce couple nous montre une manière de gérer un passé commun et, bien que cela ne soit applicable pour toutes les situations, il constitue un point de départ d'un dialogue et d'une coopération renforcée. Chaque État aura une solution qui lui sera propre et cette diversité est un atout qu'il nous faut préserver. La protection de ces différences tout en maintenant simultanément l'intégrité de l'Union Européenne est essentielle car il s'agit d'une organisation qui ne peut agir de manière autonome que par le biais de la coopération.



Dans ce contexte, la collaboration unique qui existe entre l'Allemagne et la France ne doit pas être considérée comme acquise, car elle est le fruit d'efforts continus visant à établir la compréhension mutuelle, l'acceptation et l'interculturalité. Des politiques fournissant l'espace politique et culturel nécessaire à une telle interaction entre tous les États membres et les pays candidats doivent donc être créées. L'objectif est d'enrichir l'environnement permettant la construction d'une identité et d'une citoyenneté pan-européenne préparée à faire face aux défis du XXI^e siècle grâce à une identification à l'idée européenne renforcée. La question est donc la suivante: Comment l'histoire de la réconciliation franco-allemande peut-elle servir de modèle afin de résoudre les conflits et construire l'unité?

Ces propositions répondent à la question en se concentrant sur les mesures déjà en place entre la France et l'Allemagne et en proposant des politiques s'attaquant aux divergences remettant en cause l'unité de l'UE à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas de réduire l'autorité des États membres, mais de renforcer notre unité à travers l'UE.

Recommandations

2.1 | Mosaïque de souvenirs: Expositions itinérantes sur les expériences historiques de l'Europe. Facilitation d'expositions de la mémoire "vivante" qui serviront à construire des ponts entre les différentes perspectives historiques au sein de la communauté européenne. En fournissant des fonds aux États membres et candidats ainsi qu'aux chercheurs afin de mettre en place ces expositions itinérantes, cette recommandation permettra au public d'interagir dans ce dialogue par des moyens collaboratifs tels que les récits oraux. Cette recommandation permettra la mise en place de moyens créatifs et interactifs d'affronter le passé en y ajoutant diverses perspectives historiques. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du programme Citoyens, égalité, droits et valeurs (CERV) de l'UE ainsi que des pratiques mémorielles réussies qui ont été essentielles à la réconciliation franco-allemande.

2.2 | Renforcement de la coopération européenne pour l'infrastructure. Développement du programme Interreg fournissant des fonds régionaux à des projets d'infrastructure afin de s'assurer qu'il continue à remplir ses objectifs vitaux, en mettant plus spécifiquement l'accent sur les régions rurales et mal connectées, de sorte que les frontières ne demeurent pas un obstacle à la collaboration au sein de la communauté européenne. L'objectif est de faciliter les interactions et les connexions transfrontalières entre les États membres ainsi que de s'assurer que l'orientation politique appropriée soit en place lorsque le programme Interreg actuel expirera en 2027. Ce projet devrait être renouvelé en 2027 à l'échelle européenne, tout en continuant à être financé par le Fonds européen de développement régional.



2.3 | Création d'un Office européen de la jeunesse centralisé et accessible en tant qu'unité de coordination pour accroître la visibilité et l'accessibilité de toutes les initiatives et offres destinées à la jeunesse européenne, inspiré par l'Office franco-allemand de la jeunesse. L'office aurait pour objectif de communiquer et de commercialiser efficacement les opportunités pour la jeunesse, y compris les initiatives européennes déjà en place telles que l'application Talking Europe, qui garantit des canaux ouverts de dialogue pour la jeunesse. Cet office permettrait d'élargir les initiatives culturelles, telles que le Pass Culture, pour toutes les personnes d'âge adulte, ce qui favoriserait l'un des premiers contacts avec le bureau.

2.4 | Création de camps d'été européens pour les jeunes issus d'Etats membres et de pays candidats à l'adhésion à l'Union Européenne, inspirés des camps de vacances franco-allemands et organisés autour d'intérêts communs (musique, sport, etc..). Cette initiative permettra une meilleure compréhension de la diversité européenne et offrira une expérience interculturelle. Ce programme doit être accessible à tous les jeunes, en particulier à ceux ayant moins d'opportunités, grâce à un financement de l'Union européenne et à des frais de participation proportionnels aux revenus des parents.

2.5 | Diffusion d'un manuel sur l'Union Européenne auprès des élèves de l'enseignement secondaire. Développement d'un cadre commun de connaissances européennes de base pour les élèves de l'enseignement secondaire afin de diffuser une compréhension plus large de l'Union Européenne et de ses institutions. Pour mettre en œuvre ce cadre, un manuel (imprimé et numérique) sera distribué parmi les étudiants européens. Celui-ci contiendra les principaux aspects et rôles des institutions de l'Union afin de promouvoir une sensibilisation à son travail technique. Cela permettra à une nouvelle génération de dirigeants étudiants non seulement de soutenir l'UE, mais aussi d'y jouer un rôle informé et actif. Ce manuel pourrait être facilement intégré dans le cadre des programmes scolaires existants des États membres et s'inspirer du livre d'histoire franco-allemand utilisé dans les classes Abibac. En outre, la politique fournira un atelier virtuel pour les instructeurs afin d'utiliser efficacement cette ressource dans leurs propres classes.

2.6 | Élargissement des compétences des alliances : développer les partenariats et promouvoir leur rôle auprès des étudiants. Encourager les alliances universitaires européennes à établir des partenariats entre leurs universités membres, y compris celles des pays candidats, sur le modèle de l'université franco-allemande et dans le cadre de l'Initiative européenne pour les universités (IUE). Ces programmes, qui déboucheront sur la délivrance de doubles diplômes, devront être cohérents et répondre à des exigences préalablement établies par les alliances. Pour y parvenir, le rôle des alliances et l'opportunité qu'elles représentent pour les étudiants doivent être davantage promus. En effet, le succès des alliances dépend de leur capacité à gagner en popularité auprès des étudiants et à être inclusives, garantissant ainsi la diversité et la multiculturalité.



2.7 | Le manuel européen de vie pratique : Création d'une base de données commune d'informations et de ressources en matière de vie pratique afin de garantir que les individus arrivant dans un nouvel État membre aient accès à des informations et ressources utiles. d'informations et de ressources pratiques sur la vie quotidienne afin de garantir aux individus arrivant dans un nouvel État membre (qu'elles soient ou non citoyennes de l'UE) un accès transparent aux documents nécessaires pour s'intégrer de manière efficace. S'inspirant du succès du site web Handbook Germany, cette base de données fournira un guide complet de l'intégration, du système de retraite à l'acquisition de certificats juridiques civils. Toutes les informations contenues dans la base de données seront fournies dans les 24 langues officielles de l'Europe ainsi que dans la langue de tous les pays candidats à l'adhésion à l'UE. Ce projet constituera une base de données des ressources déjà fournies par chaque pays dans un format uniforme et centralisé.



PANEL 3: ÉNERGIE. COMMENT GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE ET DURABLE À L'ÉNERGIE EN EUROPE À DIFFÉRENTS NIVEAUX ?

Résumé

Les propositions visent à améliorer l'efficacité énergétique, la sécurité et la décarbonation dans l'UE. Les recommandations comprennent l'amélioration de l'exactitude et de la cohérence des certificats de performance énergétique (CPE), l'attribution de prêts et de subventions à la rénovation pour inciter à une rénovation en profondeur, la prévention du non-respect du droit de l'environnement lors de l'application du traité sur la charte de l'énergie (TCE), la mise en œuvre d'un plan d'évaluation des risques pour l'approvisionnement énergétique, la fixation d'objectifs afin de supprimer les subventions aux combustibles fossiles et introduire des prix minimaux pour le carbone, la réduction de la bureaucratie grâce à la numérisation et à l'harmonisation, la cartographie de l'engagement du public envers l'énergie et l'application du chauffage urbain à faible consommation d'énergie à partir de la chaleur résiduelle.

Leur mise en œuvre optimisera l'allocation des ressources, favorisera les économies d'énergie, garantira la conformité environnementale, sécurisera l'approvisionnement énergétique et renforcera les efforts de décarbonation.

Énoncé du problème

En 2023, l'Europe a été plongée dans une profonde crise énergétique, rendue d'autant plus violente par les effets durables de la pandémie de COVID-19. Cela a abouti à de forts vents contraires au niveau économique, aggravant les difficultés qui ont vu la flambée de l'inflation affliger tous les États membres de l'UE. Jusqu'à présent, l'Europe a été secouée par une crise pétrolière et une crise gazière, les prix du gaz et de l'électricité augmentant régulièrement depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a révélé la dépendance de l'Union européenne vis-à-vis du charbon russe (50 %), des importations de gaz (40 %) et de pétrole (30 %). Cette crise énergétique s'est doublée d'une crise profonde de la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'Europe, remettant en cause la capacité de l'UE à maîtriser sa trajectoire de décarbonation, compte tenu de l'utilisation du charbon et du pétrole pour pallier le manque de gaz, et de la construction de multiples terminaux de regazéification. Cela a brouillé la lisibilité de l'ambitieuse politique de décarbonisation de l'UE. De plus, cela met également en péril la compétitivité de l'industrie européenne et érode le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises, déjà menacé par la recrudescence de l'inflation. En définitive, cette crise fait peser un risque politique sur l'Europe, menaçant le principe même de la solidarité européenne. Une politique énergétique crédible doit donc s'efforcer de concilier trois objectifs :



1- La maîtrise des prix - par des moyens légaux, mais également par des moyens techniques telles les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique - implique de prendre en compte le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité de l'industrie européenne, et d'une manière générale, cela implique que la transition énergétique doit avoir un aspect à la fois social et démocratique, essentiel dans l'intérêt même de son acceptation et de sa crédibilité. Le volet social sous-tend la mise en œuvre de politiques ciblées et redistributives pour protéger les plus vulnérables de la transition écologique. L'aspect démocratique doit conduire à un haut niveau de transparence dans le processus de transition écologique et énergétique, et à la participation citoyenne.

2- Assurer l'approvisionnement à court et à long terme de la politique énergétique de l'Europe implique de remettre la politique énergétique au cœur de la construction européenne et d'intégrer la dimension géopolitique en se concentrant sur les défis du futur : la maîtrise des chaînes de valeur des technologies à faible teneur en carbone, essentielles à la transition énergétique et aujourd'hui largement dominées par la Chine - et construire de nouveaux partenariats en diversifiant les sources d'approvisionnement tant sur le plan géographique que sur celui des composantes du mix énergétique et de leurs vecteurs.

3- La construction d'une politique énergétique européenne passe enfin par sa décarbonation, et nous avons élaboré plusieurs solutions techniques, juridiques et politiques afin de permettre l'adoption d'alternatives aux énergies fossiles et de surmonter les difficultés techniques telles que l'intermittence, le transport et le stockage des énergies renouvelables. Cependant, le coût élevé de ces technologies et le manque d'expertise nécessitent des politiques tournées vers l'avenir et des investissements à long terme, notamment dans la recherche et le développement. Nos recommandations reflètent la conciliation de ces trois objectifs.

Recommandations

3.1 | Amélioration de la précision et de la cohérence des certificats de performance énergétique (CPE) en révisant la méthode d'évaluation actuelle et en fixant l'obligation de mettre à jour le CPE tous les cinq ans. Reconnaisant les incohérences dans la précision des CPE, notre proposition vise à réorganiser la méthodologie d'évaluation des CPE au sein de l'UE, en mettant l'accent sur l'intégration de simulations énergétiques complètes au lieu de s'appuyer uniquement sur des formules de base. Ce changement vise à prendre en compte les gains de chaleur internes provenant des appareils, des occupants et de l'influence du soleil qui affectent de manière significative la consommation d'énergie. En outre, pour garantir une évaluation actualisée de l'efficacité énergétique, nous proposons l'obligation de renouveler les CPE tous les cinq ans, afin de les aligner sur l'évolution des tendances de la consommation d'énergie et sur les progrès technologiques. Ces réformes visent à optimiser l'allocation des ressources pour les prêts et les subventions à la rénovation, garantissant ainsi une utilisation plus efficace de l'énergie et une plus grande efficacité énergétique s'alignant sur les objectifs plus larges de l'UE en la matière.



3.2 | Attribution de prêts à la rénovation bonifiés et de subventions aux ménages afin de les encourager à opter pour une rénovation profonde, en leur assurant une compensation du coût par les économies d'énergie réalisées après la rénovation.

Encourager le concept de rénovation profonde nécessite une approche stratégique mettant en évidence les bénéfices à long terme d'un tel investissement. Les importantes économies d'énergie réalisées grâce à une rénovation en profondeur pourraient contrebalancer efficacement les coûts initiaux impliqués. C'est là qu'entre en jeu la prévision précise des économies potentielles. En fournissant des prévisions claires et personnalisées de leurs économies d'énergie mensuelles potentielles après la rénovation, les propriétaires peuvent mieux comprendre comment ces économies peuvent être affectées au remboursement des subventions ou subventions au fil du temps. Cette méthode positionne le coût de la rénovation non comme une dépense, mais plutôt comme un investissement à long terme, avec comme contrepartie une réduction des factures énergétiques. Promouvoir l'idée de la rénovation profonde en tant qu'approche stratégique pourrait consister à montrer comment les économies d'énergie potentielles d'une rénovation profonde pourraient compenser le coût de l'investissement au fil du temps.

3.3 | Empêcher le non-respect du droit de l'environnement lors de l'application du traité sur la charte de l'énergie (TCE) en créant une commission parlementaire et un mécanisme permettant au public d'accéder à tous les cas et à la documentation relevant du TCE.

Réformer le traité sur la charte de l'énergie en créant une commission parlementaire chargée de veiller à ce que l'application du TCE ne soit pas contraire au droit international de l'environnement, en particulier à l'accord de Paris. Cette commission supervisera l'application du TCE et évitera les contradictions avec les obligations environnementales. Il faudra réviser le TCE afin de rendre publics et transparents les cas de règlement des différends entre investisseurs et États. Il faudra également fournir un accès public aux affaires en cours et passées, aux documents pertinents et aux dates d'audience pour répondre aux préoccupations des injustices et du manque d'accès public.

3.4 | Création d'un plan d'évaluation des risques au niveau européen concernant la sécurisation des énergies plus et moins carbonées à court terme, et la maîtrise des chaînes de valeur des technologies bas carbone à plus long terme.

Afin d'assurer la cohérence de la stratégie européenne de décarbonation et la sécurisation de l'approvisionnement, les États membres devraient fonder leurs plans nationaux énergie-climat (PNEC) décennaux sur un plan énergie-climat européen décennal (UE-PCE) contenant des engagements contraignants valables pour tous les États membres sur des projets présentant un intérêt majeur pour l'UE. La Commission européenne peut être chargée de veiller à ce que les PNEC soient compatibles avec les dispositions et l'esprit de l'UE-ECP et de régler les différends transfrontaliers entre États membres. À court terme, les États membres de l'UE devraient limiter la demande de gaz en fonction de ce qui est absolument nécessaire et investir dans des sources d'énergie à faible émission de carbone. Cela inclut une évaluation minutieuse au niveau européen des partenariats stratégiques dans le domaine de l'approvisionnement énergétique, qui doit être conforme aux valeurs européennes de la démocratie.



L'UE devrait s'engager à développer une base industrielle qui garantirait l'autonomie en ajoutant un ensemble d'incitations au niveau de l'Union à la loi sur les matières premières critiques. Les États membres doivent rester attachés à leurs objectifs climatiques. L'efficacité énergétique devrait faire partie intégrante de la stratégie de l'UE visant à atteindre l'autosuffisance.

3.5 | Encourager davantage la décarbonation en fixant des objectifs européens pour la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles et un prix minimum du carbone pour les échanges de quotas ETS dans les secteurs du transport maritime, routier et aérien. Bien que l'UE ait pris des engagements internationaux pour rationaliser et supprimer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles, il n'y a pas encore d'objectif spécifique de l'UE pour l'élimination complète des aides d'État aux industries des combustibles fossiles. En 2020, l'Allemagne, la France et l'Italie ont dépensé ensemble environ 73,3 milliards d'euros en subventions aux combustibles fossiles, et ce chiffre est encore plus élevé si l'on considère toutes les activités et tous les projets liés aux combustibles fossiles. En outre, dans de nombreux pays de l'UE, ces subventions ont considérablement augmenté au lieu de diminuer entre 2015 et 2020. Par conséquent, nous encourageons fortement la fixation d'objectifs de l'UE pour parvenir à la suppression complète de ces mécanismes au plus tard en 2030, car ils sapent les efforts du système de l'UE dans son ensemble pour parvenir à une économie nette zéro. En outre, même si l'UE a déjà mis en place des mécanismes efficaces de prix du carbone, en particulier l'ETS, nous proposons de les rendre plus efficaces pour les secteurs qui dépendent encore fortement des combustibles fossiles, à savoir le transport maritime, routier et aérien. Plus précisément, nous suggérons d'introduire un prix minimum du carbone pour l'échange de quotas ETS afin que le mécanisme puisse être plus efficace pour favoriser la décarbonation.

3.6 | Réduction de la bureaucratie grâce à la numérisation tout en harmonisant les réglementations énergétiques des États membres. La numérisation devrait être une priorité, avec l'UE en soutien du développement d'infrastructures numériques et assurant la formation du personnel aux niveaux national et local. Cela permettra des procédures d'octroi de permis numériques plus rapides, sécurisées et largement accessibles qui peuvent s'adapter aux circonstances locales. Pour cela, il faut la création d'un site Web ayant une bonne portée et fournissant des informations sur les énergies renouvelables générales ainsi que des incitations, les fonds disponibles et leur processus d'autorisation au niveau national. Lors de la numérisation, une structure juridique doit être établie pour créer une norme et des réglementations complètes pour l'infrastructure de réseau, permettant aux nations de formuler des réglementations plus claires et aux entreprises de développer des produits standardisés.



3.7 | Création d'une directive développant un mécanisme pour cartographier l'engagement du public avec l'énergie afin d'informer les décideurs politiques. Nous proposons une directive pour cartographier l'engagement du public avec l'énergie au niveau de l'Union Européenne. Cette directive fixerait l'objectif de créer une organisation qui suit, trace et teste l'engagement sociétal vis-à-vis de l'énergie. Les conclusions et les recherches menées par cette organisation seraient ensuite utilisées pour éclairer l'attitude des décideurs en matière de politique énergétique. Cela serait basé sur l'UKERC, l'Observatoire de l'engagement sociétal avec l'énergie (ESS) au Royaume-Uni. L'observatoire actuel de l'UKERC cherche à cartographier les nombreuses façons complexes et diverses dont les gens s'engagent avec l'énergie, le changement climatique et le zéro net sur une base continue afin de garantir que les systèmes plus larges d'engagement public soient plus justes, réactifs et responsables.

3.8 | Application de l'adoption obligatoire du chauffage urbain à faible consommation d'énergie à partir de la chaleur perdue, lorsque cela est techniquement possible. Nous proposons de faire des systèmes de chauffage urbain à faible consommation d'énergie un standard légal de l'UE afin de maximiser l'utilisation de la chaleur résiduelle des usines et des centres de données. Cette solution durable, reliant les maisons à un réseau de chauffage centralisé, assure un approvisionnement en chaleur cohérent et respectueux de l'environnement à l'échelle des quartiers. En nous inspirant d'une mise en œuvre réussie aux Pays-Bas, nous recommandons d'imposer l'utilisation de la chaleur résiduelle dans des projets spécifiques, tels les développements résidentiels ou commerciaux à grande échelle, lorsque cela est techniquement possible. Cette proposition s'aligne sur les objectifs environnementaux de l'UE, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la promotion de l'efficacité énergétique. Une mise en œuvre réussie nécessite des lignes directrices complètes, un cadre législatif, un soutien financier, des campagnes de sensibilisation et des mécanismes de suivi.



PANEL 4: LES SAVEURS D'EUROPE - AMÉLIORER LE PLAN "DE LA FERME À LA FOURCHETTE"

Résumé

Dans le cadre du système alimentaire européen existant, nous ne sommes pas en mesure de faire face aux menaces actuelles, telles que les choix alimentaires malsains, les pratiques agricoles intensives, la surpêche, les étiquettes trompeuses, les problèmes de sol, l'inégalité dans le système alimentaire et la législation sur la biodiversité.

Énoncé du problème

La stratégie "de la ferme à la fourchette" est l'un des éléments clés du Pacte Vert pour l'Europe. Elle vise à rendre le système alimentaire durable, résilient et responsabilisant, contribuant ainsi à l'autonomie stratégique de l'Union européenne. À l'approche de l'échéance de 2030 pour les objectifs de développement durable, la stratégie "de la ferme à la fourchette" joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de faim "zéro", de bonne santé et bien-être, de consommation et production responsables ainsi que de vie marine. Toutefois, de nombreux obstacles subsistent avant que ces objectifs puissent être atteints.

Ainsi, avec 59 millions de tonnes de déchets alimentaires générés chaque année, l'impact environnemental et économique est évident, puisqu'il représente un coût de 132 milliards d'euros et environ 7 % du total des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. En outre, selon IFAW, plus de 50 % des espèces de requins sont menacées ou quasi menacées d'extinction, et la protection de ces espèces est indispensable à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique. En outre, les petites exploitations constituent la majorité des exploitations agricoles de l'UE et sont les plus sensibles au changement climatique, tout en représentant 32 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Pour réduire les émissions et accroître la résilience, les petites exploitations ont besoin de fonds et d'expertise pour passer à l'agroécologie. En outre, l'UE est confrontée à des problèmes de sols malades (60 à 70 % des sols) et de perte de sol (une superficie équivalente à la taille de Berlin est perdue chaque année), ainsi qu'à des asymétries de pouvoir dans les systèmes alimentaires en raison d'une forte dépendance aux subventions (70 % des revenus des agriculteurs proviennent des subventions). En outre, le fait que les agriculteurs évitent les organismes gouvernementaux en raison des procédures bureaucratiques conduit à des pratiques d'autosatisfaction et à une prise de conscience limitée des politiques agricoles gouvernementales. Dans l'Union européenne, la surconsommation de produits riches en sucre et en gaz carbonique est à l'origine de plus de 60 millions de cas de diabète et de maladies liées au sucre. En outre, le manque d'identification claire et de sensibilisation des consommateurs aux produits contenant des ingrédients nocifs, la confusion causée par des listes d'ingrédients complexes.



Recommandations

4.1 | Interdire aux détaillants alimentaires de détruire et de jeter les produits alimentaires invendus. L'objectif de cette proposition est d'étendre la loi Garot à tous les États membres de l'UE afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et d'améliorer l'accès équitable à des aliments nutritifs pour tous. Pour ce faire, les détaillants alimentaires seront tenus de donner des denrées alimentaires au public, aux associations caritatives et à d'autres organisations, en les encourageant à distribuer les denrées alimentaires excédentaires. En outre, cette initiative permettra de soutenir les individus et les familles ayant des difficultés d'accès aux repas et d'alléger leurs charges financières. Les détaillants alimentaires devraient donc être incités à faire don de leurs excédents afin de limiter le gaspillage alimentaire. Un système de sanctions prévoyant des amendes pouvant aller jusqu'à 75 000 euros serait mis en place en fonction de la quantité de déchets alimentaires. En outre, les États membres de l'UE doivent promouvoir la transparence des déchets alimentaires chez les détaillants. Il s'agit notamment de promouvoir l'éducation sur la signification des dates de péremption, afin de permettre au public de comprendre que les aliments sont nutritifs et comestibles plus longtemps que ne l'indique la "date de péremption". Le succès de cette proposition repose sur les gouvernements nationaux pour la réglementation et sur les détaillants alimentaires pour la mise en œuvre. En commençant par l'évaluation de la loi Garot en France, suivie de la création d'une feuille de route pour définir comment et quand cette loi peut être mise en œuvre dans les États membres.

4.2 | Renforcer la protection de la biodiversité et les zones marines protégées (ZMP). L'objectif de cette politique est d'accroître et d'améliorer le nombre de zones marines protégées (ZMP) dans les eaux européennes. Les ZMP contribuent à la santé générale et à la résilience des écosystèmes marins en sauvant les espèces vulnérables telles que les requins et les tortues, en protégeant les habitats et en fournissant un sanctuaire essentiel pour les populations de poissons. C'est pourquoi nous devons déterminer les réseaux de ZMP, les développer et renforcer les mécanismes d'application pour empêcher les activités illégales. En outre, nous devons améliorer la connectivité des corridors écologiques entre les ZMP pour sauvegarder la migration et le rétablissement des populations de poissons. Le responsable de la mise en œuvre de cette politique est la direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) de la Commission européenne, plus précisément la division MARE.B. Enfin, les institutions européennes devraient accorder la plus haute importance à la mise en œuvre de mesures et d'initiatives protégeant les espaces maritimes européens conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies, en particulier l'objectif 14, dans le but d'atteindre son but d'ici 2030.

4.3 | | Financement et expertise pour une transition agroécologique pour les petits agriculteurs (FEAT SFS). L'objectif du programme "Funding and Expertise for an Agroecological Transition for Small Farmers Scheme" (FEAT SFS) est de faciliter l'adoption par les petits agriculteurs de pratiques agroécologiques durables en leur fournissant à la fois des fonds et une expertise sur les mesures de transition. Les petits agriculteurs deviendront plus durables et plus résistants tout en faisant face aux défis environnementaux et en répondant aux demandes des consommateurs.



La responsabilité de la mise en œuvre de l'action recommandée incombe à la Politique Agricole Commune (PAC), en particulier au Fonds Européen Agricole de Garantie (FEAGA) et au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Premièrement, pour faciliter la transition vers des pratiques agricoles durables, il est nécessaire de réaffecter les fonds existants provenant de la PAC et du FEADER afin d'établir le FEAT SFS dans le prochain calendrier de la stratégie "de la ferme à la fourchette". Il s'agit d'une gamme de mécanismes de financement facilement accessibles, comprenant des aides, des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt pour les petits agriculteurs. En second, organiser des programmes d'éducation et de formation pour les chercheurs et les consultants agricoles afin de partager les meilleures pratiques avec les petits agriculteurs. Parallèlement, élaborer des lignes directrices et des incitations financières en collaboration avec les industries afin de fournir aux agriculteurs des informations sur la culture, la gestion et le potentiel commercial pour garantir une demande stable et des prix équitables. Au cours du premier trimestre 2024, l'accent est mis sur l'établissement d'un programme et d'objectifs pour le FEAT SFS. Au deuxième trimestre 2024, la première étape consistera à obtenir l'approbation du financement et l'allocation des ressources. Ensuite, la politique peut être mise en œuvre au troisième trimestre 2024 avec des programmes d'éducation dirigés par des experts, des lignes directrices et des incitations financières pour l'adoption des variétés et des méthodes recommandées. Au quatrième trimestre 2024, l'accent est mis sur la consultation, le suivi et la réflexion, ce qui permettra de maintenir ou de modifier la politique au premier trimestre 2025.

4.4 | Responsabiliser les consommateurs grâce à un cadre global d'étiquetage des denrées alimentaires durables au niveau de l'UE. L'objectif de cette politique est d'améliorer la sensibilisation et la protection des consommateurs par la mise en œuvre d'un cadre global commun d'étiquetage des produits au niveau de l'Union Européenne. Ce cadre comprend diverses mesures visant à fournir des informations importantes aux consommateurs et à garantir la conformité des produits avec les normes de santé et de sécurité. La politique vise à introduire une étiquette d'avertissement sur le devant de l'emballage afin d'identifier les produits contenant des ingrédients nocifs. Une étiquette noire servira d'avertissement clair aux consommateurs sur les risques potentiels pour la santé et une liste simplifiée des ingrédients sera incluse afin d'éviter la confusion et les pratiques trompeuses. Pour faire connaître ces étiquettes, il est nécessaire d'élaborer une stratégie de diffusion faisant appel aux médias sociaux, à l'éducation et à la formation. Pour garantir le respect de la nouvelle politique d'étiquetage, un système centralisé de dénonciation au niveau de l'UE et une ligne téléphonique d'urgence devront être créés pour signaler les produits non conformes. La politique met l'accent sur la spécification des produits provenant de producteurs locaux afin de soutenir les économies locales, de promouvoir la transparence et de permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés, favorisant ainsi la confiance et la durabilité.



4.5 | Harmonisation du régime fiscal des droits d'accises sur le sucre et les produits gazeux. L'Union européenne dispose déjà d'un cadre harmonisé solide concernant les droits d'accises sur les substances nocives telles que l'alcool, le tabac et les hydrocarbures. Il est donc logique que la taxation du sucre soit possible dans le cadre des procédures européennes. Cette politique vise à créer un cadre commun et à harmoniser les décisions unilatérales prises par les États membres, afin de former un front uni contre le diabète et les maladies liées au sucre. Conformément à la directive 92/12/CEE, pour assurer l'établissement et le fonctionnement du marché intérieur, l'exigibilité des droits d'accises doit être identique dans tous les États membres. Les mesures prises actuellement concernant la taxe sur les sodas et le sucre sont importantes pour faire en sorte que la politique de taxation du sucre se concentre non plus sur les unités mais sur la concentration de sucre (sucre par G ou L), afin d'encourager les fabricants et les consommateurs à rechercher des produits plus sains et à tirer profit de l'utilisation de moins d'édulcorants ou d'options plus responsables. En outre, il est important de prêter attention aux édulcorants artificiels et aux produits "sans sucre", qui représentent un pouvoir sucrant élevé en faible quantité, et aux perturbations qu'ils peuvent avoir sur le cadre fiscal, compte tenu de l'effet négatif qu'ils ont sur la santé, d'après les données scientifiques. Tout comme dans le cas des droits d'accise sur l'alcool, des catégories spéciales et des avantages fiscaux doivent être reconnus en fonction de l'origine des ingrédients et du fabricant, afin de favoriser le sucre non raffiné et naturel et, en particulier, les petits producteurs indépendants et les fabricants traditionnels et locaux. Les droits d'accises sont calculés et payés conformément aux procédures établies par chaque État membre, en tenant compte du fait que les États membres appliquent les mêmes procédures de calcul et de paiement aux produits nationaux et à ceux provenant d'autres États membres.

4.6 | Récompenser les agriculteurs pour la santé des sols : Diversifier les sources de revenus des agriculteurs pour encourager la régénération de l'environnement et atténuer les asymétries de pouvoir dans les systèmes alimentaires. La proposition établit un cadre permettant de responsabiliser les agriculteurs et de réduire leur dépendance à l'égard des subventions en intégrant la régénération de la santé des sols en tant que source de revenus. Grâce à ce cadre, les agriculteurs peuvent générer des revenus par le biais de pratiques régénératrices, favorisant ainsi un système agricole plus autosuffisant, économiquement viable et écologiquement durable. Les actions clés proposées comprennent la mise en place d'un programme européen d'incitation à la santé des sols afin d'encourager les agriculteurs à s'engager dans des pratiques de conservation et de régénération des sols. En outre, la collaboration avec des experts transdisciplinaires serait poursuivie afin de développer des mesures normalisées d'évaluation de la santé des sols adaptées aux sols européens, en tenant compte de facteurs tels que la teneur en matière organique, la structure du sol, les niveaux de nutriments, les taux d'érosion, la capacité de rétention de l'eau et la biodiversité. Un système de récompense à plusieurs niveaux serait mis en place, offrant des incitations financières basées sur les améliorations démontrées des indicateurs de la santé des sols, en donnant la priorité aux agriculteurs qui ont mis en œuvre des pratiques de gestion durable des sols. .



Il est également essentiel de soutenir la formation des agriculteurs, de favoriser la collaboration et les partenariats et de mettre en œuvre un cadre solide de suivi et d'évaluation. Un suivi et des évaluations périodiques seront effectués afin d'optimiser les résultats. La Commission Européenne, en particulier la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural (DG AGRI) et la mission de l'UE "Un pacte pour les sols sains en Europe" seraient responsables de cette directive. La mise en œuvre d'un programme d'incitation à la santé des sols dans l'UE peut responsabiliser les agriculteurs, réduire la dépendance à l'égard des subventions et promouvoir l'agriculture durable, faisant ainsi progresser l'engagement de l'UE en faveur de la durabilité.

4.7 | Centres locaux de conseil agricole pour les pratiques durables/régénératrices et l'aide à la transition. Les agriculteurs évitent souvent de s'engager auprès d'organismes gouvernementaux en raison de procédures bureaucratiques fastidieuses. En conséquence, ils ont tendance à traiter les problèmes de manière indépendante, ce qui peut conduire à l'adoption de pratiques inexactes et à un manque de sensibilisation aux politiques agricoles. L'objectif de cette proposition est de combler le fossé entre les acteurs agricoles et de promouvoir des pratiques durables et régénératrices au sein de la communauté agricole. En créant des centres de conseil locaux (CCL) et en facilitant la collaboration entre les agriculteurs, les chercheurs et les autorités locales, nous pouvons augmenter la qualité des sols, l'utilisation responsable des produits chimiques et l'efficacité de l'utilisation des terres. Les CCL devraient être mis en place en collaboration avec les organisations agricoles existantes. Des agents locaux devraient être affectés à des groupes d'agriculteurs dans le cadre de contrats à long terme. Les CCL fourniront des services de conseil aux agriculteurs afin d'améliorer la qualité des sols, d'utiliser les produits chimiques de manière responsable, d'employer les bonnes pratiques, d'utiliser efficacement leurs terres en changeant de culture ou en utilisant leurs terres à d'autres fins financières. Les agents peuvent communiquer aux agriculteurs les changements de politique nécessaires et, de la même manière, les agriculteurs peuvent leur faire part des problèmes qu'ils rencontrent. Cela évite aux agriculteurs d'être découragés par des procédures bureaucratiques. Ils joueront un rôle dans la promotion de l'agriculture durable, non seulement pour les agriculteurs mais aussi pour les consommateurs, en organisant des manifestations (concours, hackathons, festivals, etc.). Cela motivera les jeunes à participer à cette transition, attirera des projets innovants et éduquera les consommateurs. La collaboration des CCL avec les laboratoires/universités facilitera la transmission des demandes d'évaluation de la santé des sols émanant des agriculteurs. Cela contribuera à la création d'une base de données permettant au gouvernement de mieux contrôler la qualité des sols.



PANEL 5

MIEUX PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES. QUELLE DEVRAIT ÊTRE L'APPROCHE EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ?

Résumé

La prévalence des problèmes de santé mentale parmi les citoyens de l'UE est devenue une préoccupation majeure, particulièrement mise en évidence lors de la pandémie de COVID-19. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les cas de dépression et d'anxiété ont augmenté de 25 %. Pour faire face à cette crise émergente de la santé mentale, nos propositions visent à présenter un éventail de solutions multidisciplinaires axées sur la prévention, l'inclusion et la réglementation.

Énoncé du problème

En janvier 2023, près de 60 % des jeunes Européens qualifiaient leur santé mentale de "médiocre" ou de "mauvaise". Ce chiffre a rapidement augmenté, et le nombre de jeunes souffrant de troubles mentaux est fortement à la hausse depuis le début de la pandémie de Covid-19. La santé mentale est un sujet de préoccupation, car trois jeunes Européens perdent la vie par suicide chaque jour, ce qui en fait la deuxième cause de décès chez les 18-35 ans.

Les jeunes se déclarent également en moins bonne santé mentale que les autres groupes d'âge, ce qui a un impact significatif sur leur activité. Parmi les jeunes Européens, 70,5 % estiment qu'ils auraient pu accomplir davantage sans problèmes de santé mentale. L'impact de la santé mentale sur les capacités des individus a donc des répercussions importantes sur l'économie.

Malgré la forte prévalence des problèmes de santé mentale chez les jeunes Européens, près de 60 % d'entre eux déclarent ne pas avoir cherché à obtenir un soutien en matière de santé mentale au cours de l'année passée. Les principales causes de ce problème sont la difficulté d'évoquer des problèmes de santé mentale et la stigmatisation qui entoure celle-ci.

Certaines politiques ont été mises en place pour contrer ces problèmes, comme l'initiative sur la santé mentale des jeunes lancée en 2020 dans le cadre de la stratégie plus large de l'UE en matière de santé mentale. Cette initiative se concentre spécifiquement sur le bien-être mental des jeunes. Toutefois, les politiques mises en œuvre sont insuffisantes et les efforts pour lutter contre les problèmes de santé mentale sont sous-financés. On pourrait donc faire davantage pour améliorer la santé mentale des jeunes Européens. Il appartient aux dirigeants politiques d'agir afin que l'avenir de l'Europe soit sain et que les jeunes se sentent responsabilisés par les mesures prises par leurs dirigeants.



Recommandations

5.1 | Prévention sur l'influence psychologique négative des médias sur l'individu en mettant en œuvre des programmes d'éducation aux médias qui éduquent et informent la société. Cet objectif peut être atteint en favorisant la collaboration avec les professionnels et organisations de la santé mentale afin de développer et de mettre en œuvre des programmes d'éducation aux médias. Ces programmes visent à former les individus aux techniques d'évaluation critique et s'attachent à révéler les principes, les objectifs et les stratégies qui sous-tendent le fonctionnement des médias de masse. En donnant aux individus les moyens de discerner les récits nuisibles et la désinformation, ces initiatives contribueront à réduire les niveaux d'anxiété dans la société.

5.2 | Mise en place d'un cadre éducatif global sur la santé mentale dans toutes les écoles de l'UE. Ce cadre sera axé sur la promotion du bien-être psychologique, la mise à disposition d'outils de diagnostic précoce et l'apprentissage de mécanismes d'adaptation. Cette politique vise à garantir une éducation à la santé mentale cohérente dans l'ensemble de l'UE afin de réduire la stigmatisation et de fournir des soins adéquats. Ce programme de huit semaines peut être mis en œuvre par les conseillers scolaires à raison d'une heure par semaine.

5.3 | Réduction de l'écart d'accessibilité des installations sportives pour les personnes handicapées afin de favoriser un environnement inclusif et équitable. Les personnes handicapées sont confrontées à des obstacles pour accéder aux sports et aux loisirs physiques en raison de facteurs tels que les limitations fonctionnelles, les dépenses importantes et le manque d'installations à proximité. La création d'un cadre intégrant les meilleures pratiques dans l'ensemble des États membres permettrait de mettre en place une structure plus inclusive et plus favorable. L'intégration des personnes handicapées dans les activités sportives leur donne un sentiment d'appartenance à leur communauté, ce qui améliore leur santé mentale et leur bien-être en général, les rend plus autonomes et leur donne une meilleure estime de soi.

5.4 | Création de mesures assurant la protection et la sécurité des données de santé confidentielles et sensibles collectées par le biais de la technologie. Les technologies, telles que les applications de vidéoconférence, sont déjà largement utilisées pour les thérapies en ligne. En outre, l'intelligence artificielle (IA), qui est un outil gratuit, est de plus en plus utilisée dans le domaine de la thérapie et de la santé mentale. Cependant, la protection de la vie privée et la sécurité n'ont pas encore été réglementées en ce qui concerne l'utilisation de l'IA, ce qui crée la possibilité de violations de données et de fuites d'informations confidentielles. C'est pourquoi la politique propose la création d'un certificat de critères de sécurité qui serait décerné aux applications de visioconférence conformes à une liste d'exigences en matière de sécurité et de protection de la vie privée. Elle propose également l'établissement d'une liste de conditions préalables obligatoires en matière de protection de la vie privée que toutes les IA devront respecter.



5.5 | Mise en place d'un encadrement favorisant la création de programmes de mentorat dans les communautés marginalisées. Le rôle de ces mentors est de fournir un soutien et des conseils, de développer des relations, d'accroître la sensibilisation aux questions de santé mentale, d'informer et de servir de tremplin vers les soins de santé mentale. Il est essentiel afin d'assurer l'inclusion de mentors issus de diverses ethnies, de milieux socio-économiques et de groupes d'âge. Les mentors recevraient une formation leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour offrir aux jeunes des modèles compétents avec lesquels ils peuvent s'identifier. La communauté serait impliquée grâce au soutien d'entreprises locales, des écoles et d'organisations communautaires qui fourniraient des espaces de rencontre et des mentors potentiels, créant ainsi des partenariats durables. Ce cadre est destiné à être adapté en permanence grâce aux meilleures pratiques issues de la mise en œuvre de projets dans l'ensemble de l'Union.

5.6 | Fournir une approche holistique de la santé mentale afin de créer un traitement individualisé efficace, axé sur les besoins de l'individu. Adopter une approche globale de la santé mentale qui intègre des services interdisciplinaires de santé mentale dans les soins primaires. Depuis 2020, l'UE considère la santé mentale comme un droit humain fondamental. Par conséquent, les sociétés devraient assurer des services de soins de santé mentale équitables, centrés sur la personne et axés sur le rétablissement en adhérant aux principes directeurs du respect de la dignité humaine, de la non-discrimination, du droit aux soins de santé mentale et du consentement éclairé. Pour ce faire, la formation du personnel médical et des praticiens de la santé mentale doit également être axée sur la personne et fondée sur les droits. La politique recommande également la création d'un cadre européen pour mettre en œuvre les meilleures pratiques dans tous les pays, en les adaptant aux contextes et aux besoins nationaux. En outre, l'intégration d'une formation sur les pratiques fondées sur des données probantes dans les programmes d'études des professionnels de la santé, en se concentrant sur les cinq principaux piliers des approches fondées sur les droits de l'homme : 1) le respect de la capacité juridique ; 2) la promotion de pratiques non coercitives ; 3) la participation active à la société ; 4) l'inclusion dans la communauté ; 5) les approches axées sur le rétablissement.

5.7 | Maintenir la sensibilisation à la stigmatisation de la santé mentale parmi les priorités de l'agenda européen. La stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale est l'un des principaux obstacles empêchant les jeunes de chercher de l'aide. Elle affecte tous les aspects de la vie, réduit l'acceptation sociale et l'estime de soi, et contribue aux inégalités sociales. Cette politique met principalement l'accent sur la nécessité de comprendre pleinement l'ampleur de la stigmatisation liée à la santé mentale, ce qui devrait se faire en soutenant davantage de recherches dans ce domaine. Elle suggère également l'élaboration et la mise en œuvre de campagnes fondées sur des données probantes et sensibles à la culture, ciblant la stigmatisation par le biais des canaux suivants : réseaux sociaux, podcasts et campagnes d'affichage. Enfin, il encourage l'implication active des jeunes dans la cocréation de divers projets et d'initiatives menées par des jeunes.



5.8 | Création de ressources d'information sur l'éco-anxiété et le stress liés au changement climatique. L'éco-anxiété est un concept relativement nouveau décrivant la détresse associée aux perceptions négatives ainsi que la prise de conscience du changement climatique et de ses conséquences. La peur chronique de la catastrophe environnementale a un impact sur la santé mentale des jeunes générations, ce qui entraîne une augmentation de l'anxiété générale, une altération de la vie quotidienne et une projection dans l'avenir. Cette politique suggère la création de nouveaux services de soutien, tels qu'une multiplateforme en ligne contenant une application interactive, une plateforme communautaire et des modules d'apprentissage en ligne. Le contenu informatif de ces services devrait découler des recommandations d'experts fondées sur des données probantes concernant le changement climatique et l'éco-anxiété, offrant ainsi une approche multidimensionnelle de la question.



PANEL 6: TRANSITION NUMÉRIQUE DURABLE RÉPONDRE À UN MONDE EN MUTATION

Résumé

Les propositions suivantes abordent la question européenne de la transition numérique durable en s'appuyant sur trois piliers : L'éducation, les ajustements législatifs et l'IA durable ainsi que l'éthique et l'avenir du travail du point de vue des jeunes.

Énoncé du problème

L'évolution mondiale vers la technologie en tant que moteur de la croissance économique présente des défis pour la production de matériel numérique, qui dépend de matières premières critiques limitées. L'augmentation de 500 % de la demande prévue d'ici à 2050 souligne la nécessité d'assurer la résilience des chaînes d'approvisionnement. La concentration des sources de matières premières dans certaines régions spécifiques suscite des inquiétudes, soulignant la dépendance excessive à l'égard d'un petit nombre d'acteurs dominants. L'impact environnemental, y compris la consommation d'énergie et l'extraction des ressources, soulève des préoccupations quant à l'empreinte écologique. En donnant la priorité à certains piliers de la transition numérique, on oriente les économies vers un avenir numérique inclusif et respectueux de l'environnement.

Recommandations

6.1 | Produits démontables et recyclage des matières premières essentielles. Afin d'améliorer la gestion des déchets de matières premières, il est essentiel d'établir une norme européenne sur la conception et la production de produits démontables. Cela permettrait un recyclage efficace et la récupération de matériaux précieux. Nous proposons donc d'obliger les fabricants à adopter cette norme afin de faciliter le démontage et de promouvoir le recyclage à la fin du cycle de vie d'un produit. Cette exigence favorisera la production en boucle fermée, réduira la production de déchets et encouragera la consommation responsable. La circulation de produits de consommation réparés, reconditionnés et réutilisés sera facilitée par une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée par rapport aux produits neufs. D'ici à 2030, tous les produits contenant des matières premières essentielles devront contenir au moins 50 % de matières premières essentielles recyclées. Les matières premières essentielles jouent un rôle crucial dans de nombreuses industries, mais leur extraction et leur élimination posent d'importants problèmes environnementaux et géopolitiques. Pour résoudre ce problème, nous proposons de financer des initiatives de recherche dans le cadre du programme Horizon Europe visant à faire progresser les capacités technologiques de recyclage des matières premières critiques.



6.2 | Avantages fiscaux pour les entreprises du secteur des matières premières résidant dans l'UE et plafonds plus élevés pour les fonds de l'UE dans les régions où le pourcentage de numérisation est plus faible. L'ensemble des actions proposées dans la loi sur les matières premières critiques, qui vise à créer un marché unique de l'UE fixant des critères de référence pour les capacités nationales selon des critères spécifiques basés sur le pourcentage d'extraction, de traitement et de recyclage, se concentre sur la manière de garantir une chaîne d'approvisionnement sûre, diversifiée et durable pour les matières premières critiques. Cependant, pour encourager les entreprises individuelles à adopter l'idée d'une numérisation européenne simultanée, en les empêchant d'être licenciées en raison de l'article 107 (interdiction des aides d'État) du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), nous proposons d'accorder des avantages fiscaux aux entreprises opérant dans le secteur de l'extraction, mais avec des contraintes sur la localisation (à la fois physique et du bureau des impôts). De même, dans l'optique d'une transition numérique correcte et équitable, nous proposons d'identifier les zones ayant un pourcentage plus faible de numérisation et d'élever, pour celles-ci, les plafonds des fonds de l'UE.

6.3 | Améliorer l'interopérabilité du secteur de l'administration publique numérique de l'UE afin de réduire l'inefficacité. Bien qu'il y ait une abondance de systèmes numériques dans le domaine de l'administration publique, un niveau considérable d'inefficacité a longtemps diminué l'efficacité dont nous pouvons bénéficier. Cela a créé un besoin urgent d'une plus grande interopérabilité entre les États membres et leur système administratif numérique. Le champ d'application de cette interopérabilité s'étend des questions de la vie quotidienne, telles que les cartes de transport et les documents d'identité numériques, aux procédures administratives, telles que l'enregistrement à la mairie et la déclaration d'impôts. Ce mécanisme d'interopérabilité se différencie d'un simple portefeuille en ligne car il sera légalement reconnu comme une source officielle d'autorité dans tous les États membres.

6.4 | Répartition équitable des avantages de la transition numérique sur le lieu de travail. Conformément à la stratégie européenne en matière d'IA, il convient de veiller à ce que les avantages de la transition numérique soient répartis équitablement entre les citoyens européens. À ce titre, l'UE doit fournir des fonds aux entreprises privées, aux ONG et aux institutions publiques (recherche, éducation, gouvernements...) pour appliquer les nouvelles technologies d'automatisation et d'IA là où elles sont jugées utiles. Les petites institutions locales seraient prioritaires dans la distribution de ces subventions. Le financement serait conditionné au respect d'un ensemble de critères définis par des lignes directrices éthiques élargies pour une IA digne de confiance, établies par le groupe d'experts de haut niveau sur l'intelligence artificielle déjà existant. Ces critères sont notamment les suivants:

- L'entreprise ne doit pas procéder à des licenciements pendant une période déterminée après la mise en œuvre des nouvelles technologies.



- Les travailleurs doivent être indemnisés équitablement pour l'augmentation de la productivité apportée par ces nouvelles technologies, que ce soit par une augmentation de salaire ou par une réduction du temps de travail, et un budget pour un plan de compétences pour le lieu de travail numérique permettant aux travailleurs de s'adapter à l'avenir du travail dans toute l'UE.
- Tous les travailleurs dont la tâche est remplacée par une nouvelle technologie doivent se voir offrir plusieurs possibilités de se reconvertir et d'être réembauchés au sein de la même entreprise ou d'être formés à des tâches d'administrateur de système pour superviser l'automatisation de la tâche.

6.5 | Subventionner des projets de recherche axés sur la mise en place d'une IA durable et responsable. L'impact environnemental de l'IA, en particulier la consommation d'énergie, est un défi majeur pour le développement durable des nouvelles technologies. Afin de garantir que le développement de l'IA se fera de manière écologiquement responsable, nous avons besoin d'une approche durable holistique abordant tous les aspects : du stockage du matériel à l'utilisation des données en passant par les choix de conception des modèles. Davantage de fonds devraient être alloués aux projets de recherche qui se concentrent sur la construction d'une IA durable et responsable, allant au-delà de la maximisation de la précision et de la performance des modèles. Ainsi, nous encourageons les chercheurs à rechercher des architectures de modèles ML [Machine Learning] innovantes et efficaces, à utiliser les données de manière minimaliste et à justifier l'accès aux supercalculateurs. En outre, les chercheurs en IA devraient être transparents dans leur utilisation de l'énergie en calculant explicitement leur consommation d'énergie et de CO2 lorsqu'ils publient leurs travaux.

6.6 | L'IA comme outil pour améliorer le traitement durable des matières premières et l'utilisation des ressources dans différents secteurs. Il est essentiel de dissocier l'innovation numérique des émissions de CO2 pour accélérer la transition vers la durabilité. Cet objectif peut être atteint en utilisant l'IA comme un outil permettant des améliorations substantielles grâce à des initiatives telles que la mise en œuvre de réseaux énergétiques propres, l'adoption de l'agriculture de précision, le renforcement de la mobilité intelligente et l'amélioration de la gestion de l'eau. En ce qui concerne les matières premières, nous recommandons d'utiliser l'IA pour fournir des données précises sur la fluctuation des prix tout en améliorant le suivi et l'utilisation des ressources. Par exemple, nous recommandons de travailler sur le traitement de la gestion des déchets afin d'identifier des modèles susceptibles de faciliter l'adoption de pratiques plus durables dans l'extraction et la conversion des matières premières. En facilitant l'adoption de solutions numériques innovantes, nous pouvons améliorer l'efficacité, la traçabilité et la transparence des opérations de gestion des déchets, ce qui permettra d'améliorer l'utilisation des ressources et de réduire l'impact sur l'environnement. Cela favoriserait également le développement de l'exploitation minière 4.0, qui intègre des solutions de haute technologie dans les pratiques d'extraction.



Enfin, les techniques d'apprentissage automatique pourraient optimiser le processus de forage et l'analyse des couches géologiques. Cependant, l'utilisation de l'IA devrait être conditionnée par la mise en œuvre d'un audit de l'impact environnemental afin de s'assurer que celle-ci ne sera pas contre-productive en termes de consommation d'énergie.

6.7 | Utiliser intelligemment les ressources afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie dans les centres de données. Les solutions de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) devraient être davantage étudiées et utilisées efficacement dans les centres de données afin de mesurer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie (PUE). L'utilisation de programmes de dynamique des fluides numérique (MFN) et d'outils de modélisation, qui peuvent réduire la consommation d'énergie dans le stockage utilisé pour l'équipement matériel, devrait également être améliorée. L'utilisation de la MFN permet d'améliorer la circulation de l'air et le refroidissement afin d'accroître l'efficacité de l'installation. En outre, les centres de données peuvent utiliser des sources d'énergie renouvelables dans les pays où les conditions météorologiques sont favorables. Des panneaux solaires peuvent être installés sur le toit des bâtiments dans les pays ensoleillés. Des systèmes géothermiques peuvent être installés sous terre. En outre, des centrales éoliennes peuvent être construites à proximité des centres de données. Toutes les mesures seraient prises pour fournir des sources d'énergie durables plus diversifiées pour la consommation.

6.8 | Création d'une autorité de surveillance de l'UE émettant des lignes directrices sur le développement de logiciels d'IA tout en subventionnant des alternatives nationales complices et en imposant de la transparence à ceux dont le siège se trouve en dehors de l'UE. L'équipe d'analyse et de recherche du Conseil de l'UE met en garde contre le fait que les grands modèles linguistiques tels que ChatGPT soient des "boîtes noires", dont les codes sources propriétaires rendent difficile l'identification et le traitement de biais et discriminations potentiels. Les tentatives de sélection manuelle des données de formation ont également montré qu'elles reflétaient les préjugés des créateurs. L'UE ne dispose pas d'alternatives compétitives à source ouverte pour répondre à ces préoccupations, et les réglementations actuelles en matière d'IA, comme la proposition de loi sur l'IA, ne s'attaquent pas de manière adéquate à ces problèmes, elles ne font qu'effleurer la surface. En conséquence, notre proposition suggère de rendre obligatoire la transparence des données et des critères utilisés pour filtrer les ensembles de données des créateurs d'IA dont le siège se trouve en dehors de l'UE mais qui souhaitent rester présents sur le marché. Nous suggérons également la création d'une autorité de surveillance européenne chargée de publier des lignes directrices sur le développement des systèmes d'IA. En outre, subventionner les alternatives nationales développant



6.9 | Assurer la préservation de l'être humain et son acceptation de l'IA et des changements numériques. Afin de garantir l'apprentissage tout au long de la vie et combler le fossé entre l'éducation et la société, nous suggérons que l'UE offre une formation et un renforcement de la culture numérique et des compétences sociales et émotionnelles avec un suivi, en particulier à un très jeune âge (primaire). Il est important de donner la priorité à la culture numérique et au développement des compétences chez les étudiants. Cela pourrait inclure l'offre de programmes de formation et de cours sur les outils et les technologies numériques, ainsi que l'encouragement du développement de compétences non techniques (l'esprit critique, collaboration, communication, conscience de soi, interculturalité, etc.) Par exemple, analyser et enseigner comment utiliser l'internet des objets tout en développant les compétences, afin que les futurs travailleurs et citoyens puissent fonctionner dans le monde numérique sans être aliénés.

6.10 | Cours proposés par l'UE pour une approche plus durable et plus efficace des ressources. Bien que l'UE ait lancé des initiatives telles que les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), la directive relative à la protection des matériaux numériques gaspillés et endommagés et l'initiative sur l'électronique circulaire, les individus ont encore besoin d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de technologies et de principes de conception circulaire. Nous suggérons que l'UE propose des cours et programmes enseignant aux adultes comment intégrer l'éco-conception, la prolongation de la durée de vie des produits et les concepts de recyclage des matériaux dans leur domaine de travail, favorisant ainsi une approche plus durable et plus efficace en termes de ressources. Par exemple, les étudiants en ingénierie devraient en apprendre davantage sur les méthodes de conception de matériaux durables et respectueux de l'environnement. Un autre exemple est la création de nouveaux matériels qui devraient être légers et mis en œuvre avec le moins de matières premières possible. L'objectif est de promouvoir une économie circulaire grâce à des pratiques telles que la réparation, la réutilisation et le recyclage.



PANEL 7: INTÉGRATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS MONDIAUX

Résumé

Une coopération accrue entre les États membres de l'UE dans les secteurs de la défense et de l'armée est primordiale pour l'Union Européenne du 21^e siècle, compte tenu du paysage politique international actuel. À cette fin, nous recommandons d'accroître la planification conjointe de la défense, notamment la collaboration des services de renseignement et des forces armées nationales. Préparer l'UE à réagir efficacement aux nouvelles menaces de guerre hybride et aux questions de cybersécurité est un autre objectif clé de cette proposition. Enfin, une politique étrangère plus active et le renforcement de la participation démocratique à la politique de sécurité de l'UE par le biais de changements dans le système de vote de l'UE sont d'une grande importance. La solidarité, la coopération et le partage des charges constituent l'épine dorsale de cette nouvelle et ambitieuse proposition de politique de sécurité de l'UE, qui vise à positionner l'UE comme un phare pacifique de la démocratie dans un monde de plus en plus complexe.

Énoncé du problème

L'Union européenne est confrontée à des défis politiques et institutionnels pour faire face aux menaces pesant sur la sécurité mondiale. La stratégie de sécurité et de défense de l'UE ne parvient pas à efficacement développer une coopération totale en matière de programmation et de financement militaires entre les États membres. Elle ne parvient pas à soutenir la collaboration entre les États membres, notamment en matière de renseignement et de cybersécurité, ce qui ne permet pas à l'UE de se positionner en tant qu'acteur de la sécurité et de la défense sur la scène internationale.

Les systèmes militaires des États membres de l'UE agissent souvent comme s'ils étaient des entités indépendantes, manquant de communication efficace et de confiance mutuelle, ce qui s'est avéré inadéquat face aux menaces croissantes en matière de sécurité. Ce manque d'acquisitions communes a entraîné une fragmentation du système de défense, augmentant les coûts globaux mais diminuant l'efficacité globale.

L'UE a besoin d'actions cohérentes et coordonnées pour répondre efficacement à ces menaces. Des données récentes ont révélé que la grande majorité des citoyens de tous les États membres est favorable à une intégration plus poussée de l'UE dans le domaine de la défense. L'UE a besoin d'une plus grande coopération dans son architecture de sécurité et de défense afin de faire face aux menaces multi-domaines croissantes.

Dans le contexte géopolitique actuel, ces questions sont plus pertinentes que jamais, et l'Union Européenne ainsi que les divergences entre ses États membres doivent permettre une réponse adéquate. Pour anticiper et réagir de manière cohérente aux défis mondiaux, tels que l'agression russe en Ukraine, l'UE doit renforcer son intégration en matière de sécurité et de défense afin de garantir la sécurité de ses citoyens et de devenir la force mondiale pour la paix qu'elle s'efforce d'être.



Recommandations

7.3 | Encourager la collaboration entre les services de renseignement de chaque État membre. Le Centre d'analyse du renseignement de l'UE (INTCEN) pourrait bénéficier de ressources financières, techniques et humaines accrues, ce qui renforcerait ses capacités de collecte, d'analyse et de diffusion du renseignement. Nous suggérons de poursuivre le développement de projets mutuellement associés. Nous recommandons de créer des niveaux de classification de l'UE, définis par les États membres, qui obligeraient les services de renseignement à partager leurs informations avec l'INTCEN.

7.4 | Renforcer la protection des données et la transparence pour l'initiative suédoise. Nous avons observé que l'échange d'informations entre les États membres de l'UE pose un problème compte tenu de la prédominance des intérêts nationaux et des préoccupations en matière de sécurité. Pour améliorer la mise en œuvre de la DÉCISION-CADRE 2006/960/JAI DU CONSEIL, communément appelée "initiative suédoise", nous recommandons d'introduire de nouvelles mesures de protection des données, de clarifier les directives existantes et d'améliorer la transparence. Nous estimons qu'il serait efficace de mettre en œuvre des mesures supplémentaires de protection des données telles que des techniques de cryptage avancées, des contrôles d'accès stricts et une infrastructure de stockage sécurisée. En outre, pour maximiser l'impact de l'accord provisoire sur la directive relative à l'échange d'informations en matière répressive (2022), il est nécessaire de clarifier les mesures proposées. Cela implique une documentation et une communication complètes sur les dispositions de l'accord, afin que les États membres comprennent bien leurs obligations et les avantages qu'ils en retireront. L'amélioration de la transparence implique également de rendre la procédure d'accès à l'information plus facilement compréhensible et accessible, par exemple en numérisant le processus et en fournissant une formation complète au personnel.

7.5 | Accroître la résilience sociétale et institutionnelle en réponse aux menaces de guerre hybride. Cela inclut des programmes éducatifs pour les citoyens sur la détection de la désinformation ainsi que la résistance à la manipulation et à la propagande. Les infrastructures critiques telles que les réseaux énergétiques nationaux doivent être correctement protégées contre les attaques, tant physiques que cybernétiques. Une plus grande interopérabilité entre les plans d'urgence nationaux est également nécessaire. La coopération entre les secteurs public et privé est vivement encouragée. Nous recommandons la création d'organes d'experts se concentrant sur les différents aspects des menaces de guerre hybride afin de garantir un déploiement rapide et efficace des plans d'action d'urgence. La constitution de réserves stratégiques européennes et de chaînes d'approvisionnement résilientes en denrées alimentaires, médicaments, sources d'énergie et capacités de défense est encouragée. L'Agence nationale d'approvisionnement d'urgence (NESA) de Finlande pourrait servir d'exemple pour une approche intégrée et holistique des menaces de guerre hybride.



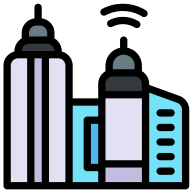
7.6 | Coordonner les efforts de cybersécurité vers la sécurité des citoyens. Nous recommandons la création d'un département européen de cybersécurité au sein du ministère de la défense de chaque État membre afin d'établir un canal de communication sécurisé pour partager des informations sur les menaces de cybersécurité et les normes communes. Pour coordonner ces efforts, nous proposons que l'Agence européenne pour la cybersécurité (ENISA) coordonne l'échange d'informations, la mise en place d'infrastructures et la formation commune, ainsi que les opérations conjointes des départements de cybersécurité respectifs. Nous recommandons également que les entités publiques renforcent leurs équipes de cybersécurité, car elles constituent le point le plus vulnérable en matière de sécurité citoyenne. Il est également essentiel de sensibiliser activement le public aux risques et à la portée de la cybercriminalité et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

7.7 | Soutenir l'initiative « bouclier du ciel européen ». Les attaques de missiles constituent une menace pour la sécurité de toute l'Europe, dont les effets ne se limitent pas aux frontières nationales. Cependant, la défense aérienne reste organisée au niveau national, ce qui la rend moins efficace et plus coûteuse - une coopération sur l'ensemble du territoire européen est indispensable. Nous recommandons donc au Parlement européen d'inviter tous les États européens à rejoindre l'initiative « bouclier du ciel européen » et de montrer ainsi son soutien politique à l'initiative. Cela pourrait également indiquer que le Parlement européen approuverait, si nécessaire, une coopération renforcée dans ce domaine. En outre, pour faciliter la planification d'un tel réseau de défense aérienne, nous recommandons que l'Agence européenne de défense mène des recherches sur les possibilités de coordonner des systèmes de défense air-air et sol-air communs. Les équipements destinés à la coopération dans le cadre de cette initiative devraient être achetés selon la procédure décrite au point 7.2. *[nb: le point 7.2 fût rejeté lors du vote]*

7.8 | Diversifier et renforcer les alliances. L'UE devrait renforcer le dialogue politique réciproque sur les questions d'intérêt mutuel afin de développer les partenariats de sécurité et d'élaborer des politiques de défense stratégique pragmatiques. Il s'agit notamment de renouveler et de poursuivre les relations mutuellement bénéfiques entre l'ANASE et l'UE afin d'accroître le partage d'informations et d'étendre les coalitions de sécurité dans la région indo-pacifique. L'UE devrait également renforcer sa présence dans la région arctique en coopération avec d'autres États arctiques actuels afin de sécuriser et d'extraire durablement les ressources nécessaires à la transition verte et de soutenir la sécurité énergétique. En outre, le programme Global Gateway peut être rendu plus efficace en tenant compte de la valeur stratégique des investissements pour la sécurité européenne. Dans ce cadre, l'UE devrait renforcer les possibilités de leadership, rendre les fonds plus accessibles et accorder une plus grande priorité à la valeur stratégique pour l'Europe lors de l'attribution des investissements.



7.9 | Améliorer la représentation de l'UE au Conseil de sécurité des Nations Unies. A l'heure actuelle, l'UE n'est pas directement représentée au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cependant, pour avoir une politique de sécurité et de défense efficace, il est important d'accroître l'influence de l'UE sur les questions de sécurité mondiale. Les États membres de l'UE représentés au Conseil de Sécurité devraient être tenus de consulter le Conseil Européen avant de voter sur les résolutions du Conseil de Sécurité. Cette consultation signifie que le Conseil Européen discutera de la résolution du Conseil de Sécurité en question et la votera en utilisant le vote à la majorité qualifiée. Le résultat de ce vote servira d'avis non contraignant aux États membres de l'UE siégeant au Conseil de Sécurité.



PANEL 8: LES VILLES DU FUTUR. COMMENT LES VILLES DURABLES PEUVENT-ELLES CONTRIBUER À L'AUTONOMIE EUROPÉENNE ET AU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS ?

Résumé

La durabilité environnementale étant devenue l'un des défis les plus urgents de notre époque, les villes étant à la fois une partie du problème et de la solution. Selon le cadre européen pour la mobilité, 70 % de la population européenne vit dans les villes, générant 23 % des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports. L'investissement dans des villes plus écologiques et la planification urbaine figurent dans le rapport de la Conférence sur l'avenir de l'Europe comme des leviers pour une Europe plus durable. Les participants à l'Assemblée Européenne des Étudiants 2022 ont plus particulièrement mentionné la nécessité de favoriser une mobilité urbaine plus durable, plus intelligente et plus saine. La planification urbaine est une question de durabilité, d'équité territoriale et d'autonomie stratégique. Comment créer des villes qui répondent aux besoins de leurs habitants et interagissent avec leur environnement sans mettre en danger la vie des générations futures ?

Énoncé du problème

Les personnes vivent dans les villes. Mais ils n'y vivent pas seulement. Ils se déplacent d'une ville à l'autre. Les villes historiques et culturelles, tout comme les villes modernes et multiculturelles, sont constamment traversées par une multitude de personnes qui vivent, respirent et participent activement à de nombreuses réalités urbaines différentes. Chacun est confronté aux villes presque quotidiennement, et nos panélistes, originaires de différentes villes, petites et grandes, ont aidé à apporter leurs idées et leurs expériences, créant ainsi un creuset parfait pour construire leur ville idéale.

"Les villes sont considérées à la fois comme la source et la solution des défis économiques, environnementaux et sociaux d'aujourd'hui. Les zones urbaines d'Europe abritent plus des deux tiers de la population de l'UE [...] les zones urbaines sont les moteurs de l'économie européenne et agissent comme des catalyseurs de la créativité et de l'innovation dans l'ensemble de l'Union"

(https://ec.europa.eu/regional_policy/policy/themes/urban-development_en). Dans ce contexte, aborder un sujet tel que la ville du futur constitue un véritable défi, mais aussi une opportunité de faire émerger des idées novatrices et avant-gardistes. Les Nations Unies ont également reconnu l'importance d'investir dans les villes et leur ont consacré l'un des objectifs de développement durable, à savoir l'ODD 11, dont le titre s'explique de lui-même : "Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables". Dans un environnement bien défini de politiques et avec la conscience de l'implication existante et concrète de grands acteurs, le travail de ce panel vise à souligner ce qui manque en termes d'autonomie européenne et de bien-être des personnes en ce qui concerne les villes.

Les politiques présentées ci-après traitent des questions de mobilité urbaine, de logement, d'inclusion sociale, de durabilité et d'autres encore, en abordant sous différents angles le thème du panel.



Recommandations

8.1 | Les villes du futur augmentent la disponibilité d'espaces publics intérieurs gratuits. Les espaces publics gratuits ou abordables jouent un rôle crucial dans l'amélioration du bien-être de la communauté et la promotion de l'inclusion sociale. Investir dans ces espaces permet non seulement de renforcer la résilience urbaine, mais aussi de favoriser l'égalité des chances et l'enrichissement culturel pour tous les habitants de la ville, quels que soient leurs revenus. Ils offrent un environnement sûr et accessible aux personnes qui ne disposent pas d'espaces intérieurs appropriés. Cependant, les propositions actuelles de l'UE se concentrent principalement sur les espaces verts, qui ne sont pas toujours accessibles en raison des conditions météorologiques. Par conséquent, cette proposition recommande la création d'un fonds destiné à financer et à cofinancer les espaces publics existants en ré-affectant les bâtiments sous-utilisés et en établissant des partenariats avec des entités municipales pour transformer les espaces vacants en centres d'interactions pour les communautés. L'expansion et la modernisation des bibliothèques publiques constituent un bon point de départ pour cette politique.

8.2 | Les villes du futur rénovent les bâtiments existants pour les rendre plus efficaces sur le plan énergétique, plus durables et plus accessibles. La durabilité de la construction résidentielle et sa consommation d'énergie se sont considérablement améliorées grâce aux nouveaux matériaux, aux technologies innovantes et à l'utilisation efficace des ressources. Cependant, un point critique persiste : les constructions plus anciennes, qui consomment plus d'énergie et de ressources. Pour s'attaquer à ce problème, l'UE devrait fixer un délai spécifique avant lequel les bâtiments anciens doivent être rénovés. Ce processus pourrait inclure des approches stratégiques de préservation de l'énergie, telles que l'amélioration de l'isolation extérieure, ainsi que la réutilisation des ressources. Des solutions spécifiques devraient inclure l'installation de panneaux solaires et la mise en œuvre d'applications domestiques intelligentes. En outre, une partie du processus devrait être consacrée à l'élimination des obstacles à l'accessibilité des bâtiments anciens pour les personnes à mobilité réduite.

8.3 | Les villes du futur cultivent des sites miniers financés localement - des installations qui gèrent les déchets, innovent et peuvent appuyer les droits à la réparation et à la remise en état des équipements, afin de les réintégrer dans l'économie. En mandatant les États membres de l'UE à cet effet, le Parlement européen peut soutenir de manière significative les efforts de récupération des ressources, créer une culture du partage, générer des emplois, établir davantage de partenariats public-privé et déclencher une croissance économique durable et circulaire, tout en minimisant l'empreinte environnementale d'une manière démocratique et ouverte à tous. Il est essentiel de mettre en place une structure de gouvernance appropriée pour gérer et promouvoir l'accès équitable aux ressources et aux connaissances partagées. Nous proposons que les hubs soient également connectés à la plateforme en ligne proposée par l'article 7 de la directive du Parlement européen et du Conseil relative aux règles communes favorisant la réparation des biens, afin d'encourager davantage les principes de l'économie circulaire.



8.4 | Les villes du futur introduisent des mesures globales pour garantir une eau potable gratuite et accessible à tous les résidents urbains et aux visiteurs. L'accès à l'eau potable est un droit de l'homme et la promotion de l'accessibilité à l'eau devrait être considérée comme une mesure essentielle pour relever les défis environnementaux et garantir le bien-être de tous les citoyens. En outre, afin de lutter contre la pollution plastique et de s'aligner sur l'engagement de l'UE à réduire les plastiques à usage unique, toute stratégie proposée devrait minimiser les déchets plastiques associés à la consommation d'eau potable. L'objectif de cette proposition politique est donc d'introduire un cadre de gestion des eaux urbaines visant à faciliter l'accès à l'eau potable gratuite dans les zones urbaines afin d'améliorer la santé publique, de réduire la pollution plastique et d'atténuer les effets du changement climatique. Les étapes de ce cadre devraient être l'introduction d'une législation rendant obligatoire l'installation de fontaines publiques dans les zones urbaines, ainsi que des mesures inspirées des pratiques réussies dans des pays comme l'Italie et la France, où les restaurants sont tenus d'offrir de l'eau du robinet gratuite sur demande.

8.5 | Les villes du futur introduisent des programmes communautaires de jardinage vertical dans les zones urbaines européennes. En raison de la nécessité de disposer de terrains propres pour l'agriculture, les autoroutes et les habitations, les villes modernes sont progressivement confrontées à un processus de dévégétalisation. L'intégration du jardinage et de l'agriculture dans les contextes urbains est cruciale pour assurer la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale et le bien-être de la communauté. Les méthodes agricoles traditionnelles étant entravées par le manque d'espace dans les zones urbaines, cette proposition de politique préconise la mise en œuvre de l'agriculture verticale par aéroponie comme solution innovante pour optimiser l'efficacité de l'utilisation des terres dans les zones déjà disponibles qui pourraient convenir à l'agriculture verticale et au jardinage (toits des entreprises, espaces ouverts des communautés résidentielles). Cette politique encourage également la mise en place de programmes communautaires mis en œuvre par l'UE pour la création de jardins potagers que les citoyens peuvent entretenir avec l'aide et les conseils de spécialistes communautaires. La combinaison de ces solutions permettrait d'augmenter la production alimentaire locale, de minimiser l'empreinte carbone associée aux méthodes agricoles traditionnelles, d'optimiser l'utilisation de l'énergie électrique et, enfin, de favoriser l'engagement et le bien-être de la communauté grâce à une participation active au jardinage urbain.

8.6 | Les villes du futur limitent l'étalement urbain en développant des quartiers à usage mixte. Les populations urbaines augmentent, et avec elles le besoin de logements. Les paysages naturels situés en dehors des limites de la ville sont continuellement détruits pour répondre à cette demande. De plus, les routes menant à ces zones nuisent à l'environnement. Pour lutter contre ce phénomène, il est nécessaire de développer des communautés accessibles à usage mixte, où les services tels que les soins de santé et l'éducation sont accessibles à pied. Un mécanisme est donc proposé pour utiliser les subventions du Fonds Européen de Développement Régional afin de réaménager les zones commerciales à usage unique et les zones industrielles désaffectées en quartiers densifiés et technologiquement avancés, qui doivent être accessibles par des transports publics répondant aux besoins de tous les citoyens.



L'objectif ultime sera de veiller à ce que toute nouvelle urbanisation prenne la forme d'un réaménagement. Cela renforcera la cohésion des espaces urbains européens et encouragera un développement urbain plus limité, plus accessible et donc écologiquement durable.

8.7 | Les villes du futur développent et modernisent les infrastructures cyclables et de transport public. La crise environnementale et climatique à laquelle le monde est confronté exige des villes qu'elles prennent des mesures décisives pour limiter la pollution, fournir aux citoyens des modes de transport alternatifs et améliorer les infrastructures de transport public existantes. Afin de rendre les espaces urbains plus agréables à vivre et plus accessibles, l'UE devrait légiférer pour que les investissements dans les transports publics soient équivalents, voire supérieurs, à ceux consacrés aux autoroutes. En outre, le commissaire européen chargé de la mobilité et des transports devrait promouvoir l'intégration multimodale dans les villes européennes en encourageant les municipalités à faciliter l'intégration transparente entre les réseaux cyclables et ferroviaires, avec des parkings à vélos dans les gares ferroviaires, ce qui permettrait des transitions pratiques entre les différents modes de transport. Le transport ferroviaire devrait également prendre en compte les personnes à mobilité réduite en installant, par exemple, des trottoirs larges, des rampes d'accès et d'appuis et des bancs. Une autre étape consisterait à renforcer les mesures de sécurité afin d'encourager les citoyens à adopter des modes de transport durables. Il s'agirait notamment de rendre obligatoire la mise en œuvre de normes de sécurité pour les pistes cyclables et les infrastructures ferroviaires.

8.8 | Les villes du futur sont facilement accessibles les unes aux autres grâce à un réseau ferroviaire efficace, abordable et entièrement harmonisé. Connecter les villes, c'est connecter les individus. Afin de renforcer l'intégration sociale et économique et d'améliorer l'aspect pratique des voyages interurbains en train, il est proposé de confier à l'Agence ferroviaire de l'UE le mandat de coordonner les voyages interurbains dans toute l'Union en harmonisant la logistique des distributeurs de billets et des horaires. Cela permettra au transport ferroviaire de concurrencer les méthodes moins respectueuses de l'environnement, telles que le transport aérien. En outre, il est proposé d'investir davantage dans l'amélioration et la normalisation des infrastructures ferroviaires dans les États membres, par le biais d'un fonds créé par le cinquième paquet ferroviaire. Des mécanismes tels que les billets à tarif unique dans l'esprit d'Interrail, un meilleur réseau de trains de nuit et des régimes fiscaux favorables devraient également être introduits afin d'éliminer les obstacles à l'économie des voyages en train.



PANEL 9: EXCELLENCE OU INCLUSION?

COMMENT LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EUROPÉENS PEUVENT-ILS OFFRIR UN ACCÈS PLUS INCLUSIF AUX COMPÉTENCES ET AUX CONNAISSANCES ?

Résumé

Les recommandations suivantes visent à renforcer divers aspects des établissements d'enseignement supérieur et à améliorer l'expérience éducative globale des étudiants. Ces recommandations portent sur les initiatives sociales et de développement durable, les besoins des étudiants en matière de santé mentale, l'aide aux étudiants handicapés, l'adoption d'un enseignement transdisciplinaire, l'extension du programme de masters conjoints Erasmus Mundus, la mise à disposition de postes vacants pour les étudiants dans le cadre de projets de R&D, l'intégration des étudiants vulnérables non ressortissants de l'UE et la mise en place d'un programme de bourses d'études de l'Union européenne. La mise en œuvre de ces recommandations politiques contribuera à un système d'enseignement supérieur plus socialement responsable, plus inclusif et plus durable dans l'UE. Ces initiatives permettront de responsabiliser les étudiants, de favoriser leur bien-être, d'améliorer la qualité de l'enseignement, d'encourager l'innovation et de garantir l'égalité des chances pour tous.

Énoncé du problème

Nous pensons que l'inclusion et l'excellence ne sont pas deux sujets distincts, mais qu'ils sont étroitement liés, l'un entraînant l'autre. Au cours des dernières années, nous avons tous été témoins de nombreux changements substantiels sur notre planète, à savoir le changement climatique, le gaspillage d'énergie, la pandémie COVID-19, etc. Nous devons maintenant ré-évaluer l'immense capacité de nos universités, qui comptent parmi les plus grands créateurs de connaissances, à former des citoyens plus durables et socialement responsables afin de sauver la planète. D'autre part, une réévaluation fondamentale des méthodes éducatives dans l'enseignement supérieur est inévitable et semble nécessaire non seulement pour cultiver ces citoyens responsables, mais aussi pour permettre à la pensée transdisciplinaire de s'épanouir. Selon la "Résolution du Parlement européen du 12 juin 2018 sur la modernisation de l'éducation dans l'UE (2017/2224(INI))", de nombreux domaines de l'enseignement supérieur ont été désignés pour être améliorés. Le Parlement a déclaré, entre autres, qu'il était nécessaire de mettre en œuvre un enseignement transdisciplinaire (56, 87), d'inclure les migrants et les réfugiés dans les universités européennes (100), de coopérer entre les établissements d'enseignement et le monde du travail (158), de mettre en avant l'enseignement fondé sur la recherche (59) et de fournir des ECTS pour le travail bénévole des étudiants (155). Ces questions ont également été abordées dans la "Résolution du Conseil relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation à l'horizon de l'Espace européen de l'éducation et au-delà (2021-2030) (2021/C 66/01)", dont l'un des domaines prioritaires est l'enseignement supérieur (priorité stratégique 4).



Bien que les recommandations aient été proposées, nous, les étudiants, estimons que trop peu d'efforts ont été faits pour les mettre en œuvre. Il a été décidé de prendre du recul et d'étudier les concepts pour finalement proposer des idées et des actions plus pratiques et innovantes afin de rendre l'enseignement supérieur de l'UE plus inclusif et plus excellent. Nous serons bientôt confrontés à un manque de qualification et de motivation au sein de la main-d'œuvre européenne. Les étudiants ne verront pas l'intérêt de poursuivre leurs études dans les établissements d'enseignement supérieur, ce qui freinera le développement intellectuel et technique de la société.

Nous demandons donc instamment aux membres du Parlement européen de prendre en considération les recommandations suivantes. Compte tenu du rôle crucial de l'enseignement supérieur dans le développement social et économique, ainsi que pour faire face aux défis du monde moderne, nos recommandations visent à fournir un enseignement supérieur inclusif, transdisciplinaire et responsable. Nous insistons également sur la nécessité de promouvoir, et donc d'accroître, la coopération entre les universités et les parties prenantes externes

Recommandations

9.1 | Initiatives sociales et de développement durable. Il est nécessaire de renforcer la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur et d'impliquer les universités dans davantage d'actions sociétales. Il est donc recommandé que l'UE encourage et fasse la promotion de l'utilisation des installations et des ressources universitaires dans le but d'offrir aux étudiants des espaces de collaboration avec des organisations axées sur des initiatives sociales, environnementales, durables et de volontariat. Cela permettra de sensibiliser aux propositions des étudiants qui peuvent avoir un impact sur la société d'aujourd'hui. Dans le même temps, le fait de permettre aux étudiants d'accéder facilement aux initiatives de l'UE et de définir leur participation comme des activités éducatives, en leur accordant des ECTS ou d'autres formes de reconnaissance, renforcera la responsabilisation des étudiants, ainsi que la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur.

9.2 | Répondre aux besoins des étudiants en matière de santé mentale en renforçant les capacités du personnel universitaire. Plus de 40 % des étudiants des établissements d'enseignement supérieur ont montré des symptômes de troubles mentaux au cours de leurs études. Pour favoriser le bien-être des étudiants, il est nécessaire de fournir ou d'améliorer le renforcement des capacités afin d'aider le personnel universitaire à répondre et à s'adapter aux besoins des étudiants de manière équitable. Pour répondre à ce besoin au niveau européen, un programme de formation pour le personnel universitaire est nécessaire afin de lui fournir les connaissances et compétences requises pour mieux identifier les étudiants ayant des problèmes de santé mentale lorsque ceux-ci ont un impact négatif sur leur capacité à étudier. Cela permettra au personnel universitaire de mieux répondre à ces défis et de contribuer à un environnement d'apprentissage plus favorable et plus inclusif.



En outre, cela nécessite la mise en place d'un bureau de santé mentale dans chaque établissement d'enseignement supérieur où les étudiants peuvent être orientés, et qui fournit également un soutien aux éducateurs confrontés à ces problèmes. L'objectif est donc d'assurer leur intégration dans l'ensemble du processus éducatif et de la vie universitaire.

9.3 | Assistance aux étudiants en situation de handicap. Les étudiants en situation de handicap sont confrontés à des désavantages importants résultant de maladies chroniques et de handicaps physiques. Par conséquent, il est essentiel de fournir des ressources et des outils adéquats aux universités afin de garantir à ces étudiants un accès égal à tous les équipements et installations essentiels pour un environnement d'apprentissage confortable et propice. Cette recommandation préconise l'adaptation des infrastructures préexistantes, telles que les ascenseurs, les toilettes, les dortoirs et le matériel de classe. De même, il est conseillé de renforcer l'adoption d'une politique globale en matière de handicap qui garantisse l'égalité d'accès et de chances à l'éducation pour tous les étudiants afin qu'ils réussissent leurs études. Par conséquent, l'élimination des obstacles et encourager la mobilité au sein de l'UE favorisera un environnement éducatif inclusif et positif qui facilitera la poursuite de leurs études et de leur carrière.

9.4 | Adopter une éducation transdisciplinaire. Les étudiants sont souvent cantonnés à l'étude d'une seule matière sans être exposés à d'autres disciplines. Pour permettre aux étudiants d'avoir une vision plus holistique, ils devraient avoir la possibilité de suivre un enseignement transdisciplinaire. En combinant différents domaines d'études, il est possible de créer des champs de recherche nouveaux et passionnants qui donneront naissance à des individus plus innovants, plus créatifs et plus adaptables. Pour y parvenir, l'UE doit aider les universités européennes à promouvoir activement l'enseignement transdisciplinaire. Cela signifie qu'il faut encourager les universités à créer un environnement dans lequel les étudiants peuvent collaborer et apprendre dans différentes matières en recherchant des partenaires ayant des spécialisations différentes et en intégrant des approches interdisciplinaires dans leurs programmes d'enseignement.

9.5 | Étendre le programme de masters conjoints Erasmus Mundus au niveau de la licence. L'extension des programmes Erasmus+ aux licences conjointes permettra aux étudiants d'acquérir une expérience internationale, d'enrichir leurs connaissances et d'améliorer leurs perspectives d'emploi. Il favorisera la collaboration entre universités, ce qui les rendra plus efficaces et plus engagées à l'échelle mondiale. Les programmes de licence conjoints cultiveront des perspectives multiculturelles, essentielles pour relever les défis contemporains. Cette expansion institutionnelle créera des universités interconnectées, permettant la spécialisation et le partage des capacités entre les partenaires. Dans l'ensemble, l'expansion proposée améliorera la qualité de l'enseignement et les possibilités offertes aux étudiants, tout en renforçant la compétitivité des universités européennes à l'échelle mondiale.



9.6 | Proposer des postes vacants aux étudiants de premier et deuxième cycle dans le cadre de projets de R&D financés par l'UE. Les étudiants qui entrent sur le marché du travail se heurtent souvent au problème du manque d'expérience préalable en matière de recherche ou de développement de projets. Permettre aux étudiants de participer à des projets de recherche et de développement en fonction de leur discipline peut renforcer les connaissances théoriques acquises au cours de l'enseignement supérieur et favoriser l'acquisition de compétences pratiques. En outre, la collaboration entre les universités et le secteur privé stimule l'innovation et offre des avantages mutuels. Il est recommandé d'exiger qu'au moins un étudiant du premier ou du deuxième cycle participe aux projets de R&D soutenus financièrement par l'UE. Il est essentiel de promouvoir l'établissement de partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et l'industrie afin d'offrir aux étudiants de précieuses possibilités d'apprentissage dans le monde réel.

9.7 | Inclusion des étudiants vulnérables non ressortissants de l'UE. Pour relever les défis auxquels sont confrontés les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants à travers et autour de l'UE, il est impératif de mettre en place des initiatives à l'échelle de l'UE pour les inclure dans les systèmes d'enseignement supérieur européens. Plusieurs universités ont déjà démontré la faisabilité d'une approche inclusive. L'UE doit s'appuyer sur des initiatives telles que le programme de passeport de qualifications de l'UNESCO, qui facilite la reconnaissance des qualifications académiques antérieures des réfugiés et des migrants vulnérables. Cela est nécessaire pour parvenir à une approche plus inclusive afin de fournir des programmes axés sur la coexistence, le développement personnel et professionnel ainsi que des programmes qui fournissent une éducation linguistique et culturelle, des compétences entrepreneuriales et l'accès aux services nécessaires telles que les soins psychologiques, l'activité physique, le sport, la physiothérapie et les services juridiques pour ceux qui en ont besoin.

9.8 | Mise en place d'un programme de bourses de l'UE. Plusieurs pays ont restreint ou supprimé les financements destinés à soutenir les étudiants issus de milieux socioéconomiques défavorisés. Il est recommandé d'allouer les fonds de l'UE par le biais d'un programme spécifique directement aux établissements d'enseignement supérieur. Cela leur fournira les ressources nécessaires pour minimiser les différences financières et combler le fossé entre les étudiants par l'établissement de bourses de l'UE, sans interférer avec le budget national et les systèmes nationaux d'aide sociale.



PANEL 10: ANNÉE EUROPÉENNE DES COMPÉTENCES - QUEL RÔLE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PEUVENT-ILS JOUER DANS LA RÉDUCTION DU DÉFICIT DE COMPÉTENCES EN EUROPE ?

Résumé

Bien que l'UE prenne des mesures pour combler le déficit de compétences, il reste des défis qui requièrent une attention immédiate : la rapidité des progrès technologiques, l'inadéquation entre l'éducation et les besoins de l'industrie, la reconnaissance des compétences, les qualifications et l'apprentissage. L'UE est confrontée à d'importantes difficultés pour recruter des employés possédant l'ensemble des compétences essentielles, plus de 75 % des entreprises ayant du mal à trouver des candidats qualifiés. En outre, des événements imprévus, tels que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la pandémie du virus Covid-19 ou le tremblement de terre en Turquie, ont mis en évidence le besoin de nouvelles compétences et l'évolution constante des tendances en matière de compétences requises, qui ne sont pas fournies par les établissements d'enseignement supérieur (EES). Pour résoudre le problème du déficit de compétences, la collaboration est essentielle entre les gouvernements, les employeurs, les individus et les établissements d'enseignement supérieur.

Énoncé du problème

Baisse de la productivité, postes non pourvus, augmentation du chômage et ralentissement de l'innovation : telles sont quelques-unes des conséquences du déficit de compétences en Europe. Le déficit de compétences est une disparité entre les compétences possédées par les demandeurs d'emploi et celles exigées par les employeurs. Le progrès technologique continue de façonner les industries et de créer de nouvelles lacunes en matière de compétences. Le problème est particulièrement prononcé dans le domaine de la culture numérique, où quatre adultes sur dix et un travailleur sur trois en Europe ne possèdent pas les compétences numériques fondamentales. Les migrations et la mobilité au sein de l'UE contribuent également au déficit de compétences, car l'inadéquation des qualifications, les barrières linguistiques, les disparités régionales et les difficultés d'adaptation culturelle empêchent la pleine utilisation des compétences des migrants. De nombreuses personnes acquièrent des compétences par le biais d'expériences d'apprentissage non formel, telles que l'expérience professionnelle, le bénévolat ou l'auto-apprentissage. Toutefois, ces compétences ne sont souvent pas formellement reconnues ou valorisées par les employeurs.



Recommandations

10.1 | Identifier l'écart : une enquête exhaustive sur les compétences. Pour aider les établissements d'enseignement supérieur (EES) à répondre efficacement aux besoins futurs de l'Europe en matière de compétences, nous devons être conscients des lacunes potentielles et existantes en matière de compétences. Nous recommandons la création d'un groupe de travail dédié à la recherche, composé de représentants de différents secteurs, afin de concevoir et de mener une enquête exhaustive visant à évaluer le déficit de compétences actuel et futur dans l'UE.

10.2 | Talents sans frontières : Programmes innovants de bourses et de mobilité. Nous recommandons aux établissements d'enseignement supérieur de soutenir la migration de talents spécifiques en matière de compétences critiques, grâce à des programmes de bourses et de mobilité visant à faire face à des événements imprévus et aux défis de l'UE (tels que la migration, le changement climatique, les pandémies). L'octroi de bourses aux étudiants de l'UE et des pays tiers, ainsi qu'au personnel universitaire, peut contribuer à créer des compétences novatrices plus diversifiées pour faire face à ces problèmes. Des programmes éducatifs peuvent être mis en œuvre dans les universités sur la base des résultats d'une enquête sur les lacunes en matière de compétences.

10.3 | L'IA pour se qualifier : Mettre en œuvre l'Intelligence Artificielle (IA) dans les processus éducatifs. Pour aider les établissements d'enseignement supérieur à réduire le déficit de compétences en Europe, nous devrions permettre aux étudiants de personnaliser leur expérience éducative. Nous suggérons que les établissements d'enseignement supérieur mettent en œuvre l'IA à chaque phase du processus éducatif, afin d'analyser et de prévoir les besoins des étudiants : plans d'études personnalisés, identification des compétences, développement des programmes d'études et orientation professionnelle.

10.4 | L'ESA est une compétence : Créer et mettre en œuvre un cadre pour la reconnaissance des compétences. Les étudiants devraient obtenir une reconnaissance certifiée des compétences pour leurs activités formelles et informelles en dehors de leur programme académique. Nous suggérons que les établissements d'enseignement supérieur mettent en place un cadre de reconnaissance des compétences permettant aux étudiants de qualifier les compétences qu'ils ont acquises en participant à des conférences, des assemblées, des conseils, des groupes de travail, des sociétés, des ateliers, des formations, des activités de bénévolat, etc.

10.5 | Renforcement du programme d'études : Stages obligatoires pour les étudiants. Pour aider les établissements d'enseignement supérieur à réduire le déficit de compétences en Europe, les étudiants devraient avoir la possibilité d'améliorer leurs compétences en mettant en pratique leurs connaissances théoriques. Nous recommandons aux établissements d'enseignement supérieur d'adapter leurs programmes pour y inclure des stages obligatoires. Ces stages devraient durer au moins trois mois et être effectués pendant les études afin d'obtenir le diplôme. Les critères du stage dépendent du domaine d'études.



10.6 | EES + Industrie = Partenaires. Accords pour les stages. Afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur de réduire le déficit de compétences en Europe, les étudiants devraient avoir un accès plus facile aux stages. Nous suggérons que les établissements d'enseignement supérieur établissent des accords avec les partenaires industriels concernés afin d'offrir les mêmes possibilités de stages à tous les étudiants, facilitant ainsi le développement des compétences indispensables à la réussite professionnelle sur un marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel.

Procédures de vote

Présentation des recommandations :

Le processus de vote a commencé par la soumission des recommandations par les participants. Toutes les recommandations devaient être soumises avant 17 heures le jeudi 1er juin pour être prises en considération. Cela a permis de s'assurer que toutes les propositions avaient été reçues dans les délais impartis. Ces recommandations "à voter" ont été envoyées aux députés européens présents le lendemain et au reste de l'Assemblée. Il a été souligné que les participants devaient revoir l'ensemble des recommandations de l'Assemblée afin de répondre à toute objection constructive.

Rédaction des objections :

Les participants ont eu la possibilité d'exprimer leurs objections jusqu'au jeudi 1er juin à minuit. Il est important de noter que les objections sont distinctes des amendements car elles présentent des arguments contre l'adoption d'une recommandation. Pour être éligibles, les objections devaient être soutenues par au moins 10 participants issus d'un minimum de 2 panels. Les objections, ainsi que les noms et les panels des participants les soutenant, ont été enregistrés dans un fichier Excel partagé. Une seule objection par paquet du panel a été acceptée, et l'objection la plus soutenue (c'est-à-dire le plus grand nombre de participants soutenant l'objection) a été prise en considération. Toutes les objections, éligibles ou non, sont enregistrées dans la section ci-dessous.

Processus de vote :

Au cours du processus de vote, les coordinateurs de panel disposaient de 5 minutes pour présenter les recommandations de leur panel respectif. Les objections éligibles ont pu être exprimées pendant cette période, chaque objection étant limitée à une minute par auteur. Les participants ne pouvaient exprimer qu'une seule objection chacun.

Les recommandations ont ensuite fait l'objet d'un vote individuel, à la majorité simple des votes exprimés. Une recommandation rejetée était indiquée par un feu rouge, tandis qu'une recommandation adoptée était indiquée par un feu vert. Les résultats du vote sont consignés dans la section ci-dessous.

Recommandations finales :

À l'issue du processus de vote, les recommandations adoptées ont été compilées dans le présent document. Les résultats du vote sont également publiés dans ce document. Ce document sera utilisé à des fins de diffusion.

Résultats de vote

Panel	Recommandation	Vote	Objection
Panel 1 : <i>Démocratie représentative vs. participative</i>	1.1 Parlez-nous de vous! - Organisation d'une Assemblée annuelle des citoyens européens	96%	
	1.2 Autonomisez-vous ! - Libérer le pouvoir citoyen pour le changement - Améliorer l'outil de pétitions	95%	
	1.3 Engagez les jeunes ! Abaisser l'âge de vote des ICE à 16 ans dans tous les États membres	45%	
	1.4 L'UE vient à vous ! - Rapprocher les députés européens de leur électorat	90%	
	1.5 Informez-vous ! - Des médias accessibles pour enforcer la démocratie européenne	77%	Un ensemble de mesures combinant la vérification des faits par l'UE, la covariation des médias pro-UE et des campagnes d'information négative à grande échelle brouille la frontière entre l'information et la diffusion de la propagande, ce qui renforce inutilement l'image d'un super-État antidémocratique.
	1.6 La citoyenneté européenne dans les écoles : Comment promouvoir la "citoyenneté européenne" parmi les jeunes générations par le biais de l'éducation ?	83%	
	1.7 Accès inclusif à la démocratie européenne	88%	
Panel 2 : <i>Modèle Franco-Allemand</i>	2.1 Mosaïque de souvenirs: Expositions itinérantes sur les expériences historiques de l'Europe	94%	
	2.2 Renforcement de la coopération européenne pour l'infrastructure	94%	
	2.3 Création d'un Office européen de la jeunesse centralisé et accessible	90%	
	2.4 Création de camps d'été européens	81%	
	2.5 Diffusion d'un manuel sur l'Union Européenne auprès des élèves de l'enseignement secondaire	72%	
	2.6 Élargissement des compétences des alliances : développer les partenariats et promouvoir leur rôle auprès des étudiants	89%	
	2.7 Le manuel européen de vie pratique	80%	

Panel	Recommandation	Vote	Objection
Panel 3 : <i>Energie</i>	3.1 Améliorer la précision des certificats de performance énergétique (CPE)	97%	
	3.2 Utiliser les économies réalisées grâce à la rénovation pour rembourser les prêts	84%	
	3.3 Empêcher que le traité sur la charte de l'énergie (TCE) ne soit en contradiction avec le droit de l'environnement	92%	
	3.4 Mettre en œuvre un plan d'évaluation des risques pour sécuriser les chaînes de valeur des technologies à faible émission de carbone	96%	
	3.5 Fixer des objectifs européens pour la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles	92%	
	3.6 Réduire la bureaucratie par la numérisation	84%	
	3.7 Créer une directive qui développe un mécanisme permettant de cartographier l'engagement du public dans le domaine de l'énergie afin d'informer les décideurs.	86%	
	3.8 Imposer l'adoption obligatoire de systèmes de chauffage urbain à faible consommation d'énergie à partir de la chaleur résiduelle, si techniquement possible.	82%	
Panel 4 : <i>De la ferme à la fourchette</i>	4.1 Interdire aux détaillants alimentaires de détruire et de jeter les produits alimentaires invendus	80%	
	4.2 Renforcer la protection de la biodiversité et les zones marines protégées	98%	
	4.3 Financement et expertise pour une transition agroécologique pour les petits agriculteurs (FEAT SFS)	92%	
	4.4 Responsabiliser les consommateurs grâce à un cadre global d'étiquetage des denrées alimentaires durables au niveau de l'UE	90%	
	4.5 Harmonisation du régime fiscal des droits d'accises sur le sucre et les produits gazeux	60%	Le sucre est déjà une substance populaire, cela ne fait aucun doute. Mais une "taxe sur le sucre" n'augmenterait-elle pas considérablement l'euro-scepticisme ? La mise en œuvre d'une "taxe sur le sucre" au niveau de l'UE ne présente aucun avantage, car elle n'est pas plus efficace ; il serait plus logique de l'adopter au niveau national, étant donné que les systèmes de santé sont également gérés au niveau national. Une "taxe sur le sucre" européenne serait toutefois bien accueillie par les populistes désireux d'utiliser cette idée polarisante !
	4.6 Récompenser les agriculteurs pour la santé des sols : Diversifier les sources de revenus des agriculteurs pour encourager la régénération de l'environnement et atténuer les asymétries de pouvoir dans les systèmes alimentaires	97%	
	4.7 Centres locaux de conseil agricole pour les pratiques durables/régénératrices et l'aide à la transition	91%	

Panel	Recommandation	Vote	Objection
Panel 5 : Santé mentale	5.1 Prévention et éducation concernant l'influence des médias sur la santé mentale des individus	93%	
	5.2 Garantir l'éducation à la santé mentale dans les écoles de l'UE	97%	
	5.3 Créer des solutions pour les jeunes handicapés dans la société	93%	
	5.4 Le rôle de la technologie dans les soins de santé mentale	83%	
	5.5 Création de programmes de mentorat en santé mentale dans les communautés marginalisées	88%	
	5.6 Création de services de soins de santé mentale holistiques et centrés sur la personne dans tous les pays européens	90%	
	5.7 Lutter contre les stigmates associés aux problèmes de santé mentale	90%	
	5.8 Créer des ressources d'information sur l'éco-anxiété et le stress liés au changement climatique	75%	
Panel 6 : Le Digital	6.1 Produits démontables et recyclage des matières premières essentielles	96%	
	6.2 Avantages fiscaux pour les entreprises du secteur des matières premières résidant dans l'UE et plafonds plus élevés pour les fonds de l'UE dans les régions où le pourcentage de numérisation est plus faible	70%	
	6.3 Améliorer l'interopérabilité du secteur de l'administration publique numérique de l'UE afin de réduire l'inefficacité	90%	
	6.4 Répartition équitable des avantages de la transition numérique sur le lieu de travail	85%	
	6.5 Subventionner des projets de recherche axés sur la mise en place d'une IA durable et responsable	90%	
	6.6 L'IA comme outil pour améliorer le traitement durable des matières premières et l'utilisation des ressources dans différents secteurs	76%	
	6.7 Utiliser intelligemment les ressources afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie dans les centres de données	89%	
	6.8 Création d'une autorité de surveillance de l'UE émettant des lignes directrices sur le développement de logiciels d'IA tout en subventionnant des alternatives nationales complètes et en imposant de la transparence à ceux dont le siège se trouve en dehors de l'UE	75%	
	6.9 Assurer la préservation de l'être humain et son acceptation de l'IA et des changements numériques	79%	
	6.10 Cours proposés par l'UE pour une approche plus durable et plus efficace des ressources	74%	

Panel	Recommandation	Vote	Objection
Panel 7 : Défense	7.1 Renforcer la loi sur l'acquisition conjointe d'équipements de défense (EDIRPA)	46%	Réduire la TVA sur les armées et la mettre à 0 implique qu'elles sont un bien de première nécessité, au même titre que l'éducation et la santé, ce qui est extrêmement problématique.
	7.2 Augmenter la fréquence et la qualité des programmes conjoints de formation militaire et d'échange de personnel	41%	Cette politique entraîne une augmentation des dépenses militaires et une militarisation de l'UE, ainsi qu'une réduction de la souveraineté nationale.
	7.3 Encourager la collaboration entre les services de renseignement de chaque État membre	58%	Bien qu'il puisse y avoir des intérêts économiques et politiques communs en matière de politique étrangère, il existe toujours des aspects sensibles pour les pays de la même région, qui entraîneraient une aggravation du conflit et des relations instables à l'heure actuelle.
	7.4 Renforcer la protection des données et la transparence pour l'initiative suédoise	80%	
	7.5 Increase Societal and Institutional Resilience in Response to Hybrid Warfare Threats	76%	
	7.6 Coordonner les efforts de cybersécurité vers la sécurité des citoyens	88%	
	7.7 Soutenir l'initiative « bouclier du ciel européen »	61%	
	7.8 Diversifier et renforcer les alliances	69%	
	7.9 Améliorer la représentation de l'UE au Conseil de sécurité des Nations Unies	67%	
	7.10 Mettre en œuvre la possibilité de recourir au vote à la majorité qualifiée dans les domaines de l'armée et de la défense	29%	
Panel 8 : Les villes du futur	8.1 Les villes du futur augmentent la disponibilité d'espaces publics intérieurs gratuits	96%	
	8.2 Les villes du futur rénovent les bâtiments existants pour les rendre plus efficaces sur le plan énergétique, plus durables et plus accessibles	96%	
	8.3 Les villes du futur cultivent des sites miniers financés localement - des installations qui gèrent les déchets, innovent et peuvent appuyer les droits à la réparation et à la remise en état des équipements, afin de les réintégrer dans l'économie	94%	

Panel	Recommandation	Vote	Objection
Panel 8 : Les villes du futur	8.4 Les villes du futur introduisent des mesures globales pour garantir une eau potable gratuite et accessible à tous les résidents urbains et aux visiteurs	96%	
	8.5 Les villes du futur introduisent des programmes communautaires de jardinage vertical dans les zones urbaines européennes	90%	
	8.6 Les villes du futur limitent l'étalement urbain en développant des quartiers à usage mixte	90%	
	8.7 Les villes du futur développent et modernisent les infrastructures cyclables et de transport public	96%	
	8.8 Les villes du futur sont facilement accessibles les unes aux autres grâce à un réseau ferroviaire efficace, abordable et entièrement harmonisé	96%	
Panel 9 : Éducation	9.1 Faire des établissements d'enseignement supérieur des agents visibles d'initiatives sociales et durables en incluant des partenariats avec des acteurs de la société civile dans les programmes d'études	87%	L'excellence académique signifie également qu'il ne faut accorder des ECTS que pour des réalisations académiques qui sont largement liées au diplôme en question. Si vous accordez des ECTS pour une participation à une initiative de l'UE (comme indiqué dans votre proposition), ce lien n'est plus garanti.
	9.2 Renforcement des capacités par la formation afin d'aider le personnel universitaire à répondre et à s'adapter aux besoins des étudiants en matière de santé mentale, pendant la durée de leurs études	86%	La mise en œuvre de pratiques similaires dans les universités a été testée et s'est avérée inefficace dans un passé proche, et elle entraîne une charge de travail et des contraintes de temps inutiles.
	9.3 Adaptation de toutes les infrastructures préexistantes dans les universités des États membres afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées	92%	
	9.4 Favoriser l'éducation transdisciplinaire afin de former des étudiants plus créatifs et polyvalents pour relever les défis futurs	91%	
	9.5 Étendre le programme Erasmus Mundus au niveau de la licence afin de renforcer la compétitivité mondiale des universités européennes.	92%	

Panel	Recommandation	Vote	Objection
Panel 9 : <i>Éducation</i>	9.6 Incorporer l'obligation de faire participer au moins un étudiant de premier ou deuxième cycle à des projets de R&D soutenus par des fonds de l'UE	82%	
	9.7 Favoriser des institutions plus inclusives et mieux prendre en charge les personnes dans le besoin en élargissant l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants vulnérables non ressortissants de l'UE	94%	
	9.8 Création de bourses de l'UE pour soutenir les étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés	95%	
Panel 10 : <i>Année européenne des compétences</i>	10.1 Identifier l'écart : une enquête exhaustive sur les compétences	93%	
	10.2 Talents sans frontières : Programmes innovants de bourses et de mobilité	95%	
	10.3 l'IA pour se qualifier : Mettre en œuvre l'Intelligence Artificielle (IA) dans les processus éducatifs	69%	
	10.4 L'ESA est une compétence : Créer et mettre en œuvre un cadre pour la reconnaissance des compétences	88%	
	10.5 Renforcement du programme d'études : Stages obligatoires pour les étudiants	58%	Un stage obligatoire pour chaque étudiant créera des difficultés pour les étudiants les plus pauvres, qui pourraient avoir besoin d'un stage rémunéré, alors que les étudiants les plus riches peuvent accepter tous les types de stages, même ceux qui ne sont pas rémunérés. Cela crée une forme de société de classe.
	10.6 EES + Industrie = Partenaires. Accords pour les stages	87%	

QUI NOUS SOMMES

LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'ESA

Étudiants

Semanur Arpaci
Aine Daily
Claire Grard
Jules Lemaire
Mael Le Men
Mona Lherondel
Nils Maynard
Milla Rätty
Jessica Winter

Université

Istanbul Tekni Universitesi
TU of the Shannon
Université Grenoble-Alpes
Université Grenoble-Alpes
Université Grenoble-Alpes
Strasbourg University
Université Grenoble-Alpes
Häme University of Applied Sciences
University of Bremen

Alliance

EELISA
RUN-EU
Unite!
Unite!
Unite!
EPICUR
Unite!
RUN-EU
YUFE

Personnel académique

Marina Casanova-Rossi
Constance Chevallier-Govers
Fanny Dubray
Elisa Hausherr
Sabine Menu
Brigitte Plateau

Université

Sciences Po
Université Grenoble Alpes
Sciences Po
Université Grenoble Alpes
Université de Strasbourg
Université Grenoble Alpes

Alliance

CIVICA
Unite!
CIVICA
Unite!
EPICUR
Unite!

UNE QUESTION?

Veillez contacter
constance.chevallier-govers@univ-grenoble-alpes.fr



PANEL 1

Coordinateurs

Fabiola Conti
Muhammad Hanzla Alvi

Participants

Zoe Abarnou
Matej Bizaca
Aitolgon Boronbaeva
Ozum Celik
Angeliki Dai
Samuel Goodger
Ebulnoluwa Jamgbadi
Suzana Kucuk
Erik Lodes
Jashua Losinger
Arina Lupu
Sara Marchi
Sara Marovelli
Miguel Pacheco
Oisin Sheedy
Cristian Talpa
Malo Vanderstock
Elisabeta Vorfaj
Sascha Wellmann
Oskar Wernitz

Université

Sciences Po
Università degli Studi di Torino

Université

UBO - Université Bretagne Occidentale
Comenius University Bratislava
University of Warsaw
European University Institute
National and Kapodistrian University of Athens
The London School of Economics
Dublin City University
The University of Ljubljana
University of Rostock
Strasbourg University
Central European University
The London School of Economic
Università degli Studi di Torino
University of Beira Interior
Technological University Dublin
The Babeş-Bolyai University (UBB)
UBO - Université Bretagne Occidentale
Université Toulouse 1 Capitole
Riga Technical University
Université Paris Nanterre

Alliance

CIVICA
UNITA

Alliance

SEA-EU
ENLIGHT
4EU+
CIVICA
CIVIS 2
CIVICA
ECIUn+
EUTOPIA
EUCONEXUS
EPICUR
CIVICA
UNITA
UNITA
CIVICA
Eut+
EUTOPIA
SEA-EU
ENGAGE.EU
Eut+
EDUC



PANEL 2

Coordinateurs

Dana Reignier-Tayar
Annika Breuer

Participants

Alexandra Alexaki
Ella Pauline Bachmann
Hristo Boyadzhiev
Elena Cisneros
Manon Colombo
Ole Ewerbeck
Katharina Gmeiner
Ambre Guillard
Jace Jordan
Yağmur Kökden
Lara Lüdecke
Francesca Luigia Massaro
Lucien Mazonod
Lucille Niro
Deborah Pini
Killian Quentric
Milena Reichel
Sabrina Reitnauer
Viveka Sire
Zoe Swanwick
Laure-Anne Thomas

Université

Université de Grenoble-Alpes INP – UGA
Johannes Gutenberg-Universität Mainz

Université

National & Kapodistrian University of Athens
Justus- Liebig – Universität Gießen
University of Groningen
Universidad de Zaragoza
Université de Poitiers
Université Paris Nanterre
Strasbourg University
University of Bordeaux
University of Helsinki
Malmö University
Lund University (LU)
The University of Trieste
FHNW Basel
Albert-Ludwigs-Universität Freiburg
The University of Trieste
Université PSL (Paris Dauphine)
University of Siegen
Université Paris Nanterre
Westfälische Wilhelms Universität Münster
The London School of Economics
Université de Haute-Alsace

Alliance

UNITE!
FORTHEM

Alliance

CIVIS 2
DFH/UFA
ENLIGHT
UNITA
EC2U
EDUC
EPICUR
ENLIGHT
Una Europa
UNIC
EUGLOH
Transform4Europe
DFH/UFA
EPICUR-
Transform4Europe
EELISA
ATHENA
EPICUR
DFH/UFA
CIVICA
DFH/UFA



PANEL 3

Coordinateurs

Héloïse De Montgolfier
Nikita Lagutins

Participants

Pedro Arias Villarroel
Andrea Bobeničová
Mia Bradić
Claudia Covaci
Gabriele Faccio
Sude Sinem Figen
Hatef Hajian
Nesrine Hebbar
Ana Isabel Herrera Ruiz
Yassine Jedir
Mehjubin Kizhisseri
Aleksandra Lazic
Roman-Andriy Mitsoda
Niisa Özer
Konrad Poliwodzinski
Brice Yohann Saha Bondja
Eileen Schuchert
Olivia Thompson
Wout Trox
Carola Valente
Knut Visdal

Université

The London School of Economics
Technological University Dublin (TUD)

Université

Universidad de Cantabria
Technical University of Kosice
Sciences Po
The Vrije Universiteit Brussel (VUB)
Hertie School
Istanbul Technical University
Aalto University
Université Polytech. des Hauts-De-France
Universidad de Cantabria
University Savoie Mont Blanc
Eötvös Loránd Tudományegyetem (ELTE)
University of Belgrade
Technical University of Kosice
Koç University
Technological University Dublin (TUD)
HTW Saar / Université de Lorraine
MCI - The Entrepreneurial School
University of East Anglia
University of Groningen
Helsingin yliopisto/ Helsingfors universitet
NHH Norwegian School of Economics (NHH)

Alliance

CIVICA
Eut+

Alliance

EUNICE
ULYSSEUS
CIVICA
EUTOPIA
CIVICA
EELISA
UNITE!
EUNICE
EUNICE
UNITA
CHARM EIGHT
Circle U.
ULYSSEUS
UNIC
Eut+
DFH/UFA
ULYSSEUS
AURORA
ENLIGHT
Una Europa
ENGAGE.EU



PANEL 4

Coordinateurs

Bianca Inocencio
Diana Laborda Jou

Participants

Tamara Abdul Khalek
Guillermo Alba Buitrón
Paula Albert
Mahammad Aliyev
Hazel Byrne
Theodora Chamaidi
Roxanne Cook
Thalyta da Silva Santos
Kateryna Fadieieva
Lancelot Forestier
Lisa Fredsvik
Adrian Gonzalez Candela
Fairuz Prastyanti
Xènia Roviralta i Travieso
Alejandro Sanchez Espejo
Lili-Marguerite Sandor
Naz Uçar
Danel Van Mensel
Take Wester

Université

Bocconi University
University of Montpellier

Université

LUCA School of Arts
Universidad de León
The University of Alicante
Université PSL
University of Montpellier
University of the Aegean
University of East Anglia
University of Szeged (USZ)
Jagiellonian University
Università degli Studi di Torino
University of Agder
University of Montpellier
Roskilde University
Universitat Rovira i Virgili
University Carlos III of Madrid
University of Bologna
Istanbul Technical University
Universidad Complutense de Madrid
Eötvös Loránd Tudományegyetem (ELTE)

Alliance

CIVICA
CHARM EU

Alliance

FILMEU
EURECA
Transform4Europe
EELISA
CHARM EU
ERUA
Aurora Alliance
EUGLOH
Una Europa
UNITA
FORTHEM
CHARM EU
ARQUS
AURORA
YUFE
Una Europa
EELISA
Una Europa
CHARM EU



PANEL 5

Coordinateurs

Marta Marianna Lis
Lucie Bad'urová

Université

University Heidelberg
Palacky University Olomouc

Alliance

4EU+
AURORA

Participants

Marina Auclair
Agoritsa Axarli
Anastasia Beliantchikov
Dominik Christukat
Constanze Sophie Connearn
María Cotta Coll
Nikolay Danievsky
Skyler Del Pero
Eeman Fatima
Andrea Gómez Bobes
Areti Kourti
Amandine Leporc
Cristian Sebastian Micu
Milena Milosavljevic
Giulia Parola
Alexia-Maria Radu
Judit Ralbovzski
Ines Shopi
Alicja Staszak
Vanessa Menya Teyim
Eveline van Eerd

Université

IE University
Aristotle University of Thessaloniki
NHL Stenden University of Applied Sciences
Universität zu Köln
Eötvös Loránd Tudományegyetem (ELTE)
Universidad de Sevilla
University of Petroşani
Helsingin yliopisto/ Helsingfors universitet
Technological University Dublin (TUD)
The University of Alicante
Aristotle University of Thessaloniki
Universite de Pau et des Pays de l'Adour
Sapienza University of Rome
Malmö University
University of Milan
Tech. Uni. of Civil Engineering Bucharest
Lund University (LU)
University of Pavia
University of Amsterdam
Klaipeda University
Maastricht University

Alliance

CIVICA
EPICUR
RUN-EU
EUniWell
CHARM EU
ULYSSEUS
EURECA-PRO
Una Europa
Eut+
Transform4Europe
EPICUR
UNITA
CIVIS
UNIC
4EU+
EUCONEXUS
EUGLOH
EC2U
EPICU
EUCONEXUS
YUFE



PANEL 6

Coordinateurs

Konstantinos Strikos
Natalia Maclou

Université

Aristotle University of Thessaloniki
Technological University Dublin (TUD)

Alliance

EPICUR
Eut+

Participants

Soojin Bae
Lea Cesarec
Julia Czyż
Alexander Elg
Núria Escursell i Serra Elena
Fernández-Llebrec
Lluís Gil Vives
Juliette Helfi
Maksym Hubchak
Yuliia Kabul
Zvezdelina Kaludova
Sofia Koutra
Margherita Palazzolo
Andrej Planinsek
Sameh Soliman
Dávid Vályi Nagy
Jesus Vera Berdasco
Lili Vessereau
Judith Wahl
Rosie Zheng
Abir Zitouni

Université

IE University
University of Zadar
Poznan University of Technology
Sciences Po
Universitat Politècnica de Catalunya
Universidad de Sevilla
Universitat Politècnica de Catalunya
Sciences Po
Universidad de Sevilla
Technological University Dublin (TUD)
University "St. Kliment Ohridski"
National & Kapodistrian University of Athens
University of Catania
Central European University
Haaga Helia University of Applied Sciences
Széchenyi István University
University of Oviedo
Sorbonne University
Friedrich-Alexander-Universität
Radboud University
Universidad de León

Alliance

CIVICA
EUCONEXUS
EUNICE
CIVICA
UNITE!
ULYSSEUS
UNITE!
CIVICA
ULYSSEUS
Eut+
Transform4Europe
CIVIS 2
EUNICE
CIVICA
ULYSSEUS
RUN-EU
INGENIUM
4EU+
EELISA
NeurotechEU
EURECA-PRO



PANEL 7

Coordinateurs

Matteo Pastorella
Palmyre Sesboue

Université

Paris Lodron University Salzburg
The London School of Economics

Alliance

CIVIS 2
CIVICA

Participants

Fernando Abans Fernandez
Dk Marsya Binti Pg Maiddin
Laurin Borzym
Tin Carević
Matias Nicolas Diaz
Jan David Ehresmann
Elaiya Etchamendy
Caroline Kindness
Andrii Kryvko
Robert Lenzen
Felipe Macías Granado
Déborah Maillot
Liana Maria Palas
Tatiana Papadopoulou
aleksandra Pashkina
Antoine Soulis
Meri Tseruashvili
Calvin van der Meijden
Codruta Varlan
Karina Volokhovych
Carl Christian Frederik Zeng

Université

University of Coimbra
University of East Anglia
University of Potsdam
Roskilde University (RUC)
The Pompeu Fabra University-Barcelona
Johannes Gutenberg-Universität Mainz
Université de Grenoble-Alpes INP - UGA
Université Toulouse 1 Capitole
Taras Shevchenko National Univ. of Kyiv
Comenius University Bratislava
Luleå Tekniska Universitet
Helsingin yliopisto/ Helsingfors universitet
National School of Pol. and Admin. Studies
King's College London
Sciences Po
Sciences Po
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
University of Konstanz
CY Cergy Paris Université (CYU)
The University of Alicante
Nantes Université

Alliance

EC2U
Aurora Alliance
EDUC
ERUA
EUTOPIA MORE
FORTHEM
UNITE!
ENGAGE.EU
EUniWell
ENLIGHT
UNIVERSEH
Una Europa
CIVICA
Circle U.
CIVICA
CIVICA
Una Europa
ERUA
EUTOPIA
Transform4Europe
EUniWell



PANEL 8

Coordinateurs

Carlo Riccardo Raggi
Gabriele Morello

Participants

Eddie Arriaga Flores
Roman Bouchet
Charlotte Boudali
Darya Bugriy
Hugo Cazaux
Joaquin Dillen
Nathan Dupont
Viktoria Gavrilova
Theodoros Iliadis
Aleksandra Kabala
Petrică Leancă
Adam Martinek
Angelo Andi Petre
Salud Picchi González Alorda
Natalia Pietruszewska
Carmela Simmarano
Michela Stasio
Florian Tagwerker
Alessandra Turrisi
Sam Walsh
Pauline Wirth

Université

Universidad de Sevilla
Politecnico di Torino

Université

Hamburg University of Technology
Université de Grenoble-Alpes INP – UGA
Université de Grenoble-Alpes INP – UGA
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Université de Grenoble-Alpes INP – UGA
Polytechnic of Cávado and Ave (IPCA)
Université Paris 8 – Saint-Denis
Heidelberg University
Alma Mater Studiorum Università di Bologna
University of Wrocław
Technical University of Cluj-Napoca
Charles University – Prague
University of Bucharest
Université Côte d'Azur
Ecole Polytechnique
Universidad de Sevilla
University of Glasgow
Vorarlberg University of Applied Sciences
Sciences Po
Sciences Po
University de Bourgogne

Alliance

ULYSSEUS
UNITE!

Alliance

ECIUn+
UNITE!
UNITE!
Una Europa
UNITE!
RUN-EU
ERUA
4EU+
Una Europa
ARQUS II
Eut+
4EU+
CIVIS
ULYSSEUS
EuroTeQ
ULYSSEUS
CIVIS
RUN-EU
CIVICA
CIVICA
FORTHEM



PANEL 9

Coordinateurs

Joanna Grams
Julia Kostro

Université

National School of Pol. and Admin. Studies
University of Warsaw

Alliance

CIVICA
4EU+

Participants

Abu Bakar Ali
Mehdi Alipour Masoumabad
Ariadna Anguita Julià
Anna Bakunts Hakobyan
Jacob Blasius Thomsen
Gonçalo Castro
Marta Delgado Guillen
Jeanne Gross
Roksolana Kharachko
Konstantina Klonari
Sam Merlos
Natalia Mizera
Vanina Ninova
Vyara Noncheva
Sandra Requena Jiménez
Chiara Ruggieri-Mitchell
Alexandru-Ioan Sas
Cem Sevinç
Anita Tobi
Lukas Torrent
Michela Tuccini

Université

Technical University of Denmark
University of Pavia
Universitat Politècnica de Catalunya
University of Alcalá de Henares (UAH)
Aalborg University
Université de Grenoble-Alpes INP - UGA
Universidad de Sevilla
DHBW Lörrach
Alma Mater Studiorum Università di Bologna
Malmö University
University of Amsterdam
AGH University of Science and Technology
New Bulgarian University
University of Luxembourg
University of Latvia
University of East Anglia
Universitatea Lucian Blaga din Sibiu- ULBS
Boğaziçi Üniversitesi
The University of Alicante
Albert-Ludwigs-Universität Freiburg
Sapienza University of Rome

Alliance

EuroTeQ
EC2U
UNITE!
EUGLOH 2.0
ECIU+
UNITE!
ULYSSEUS
DFH/UFA
Una Europa
UNIC
EPICUR
UNIVERSEH
ERUA
UNIVERSEH
FORTHEM
AURORA
FORTHEM
NeurotechEU
Transform4Europe
EPICUR
CIVIS



PANEL 10

Coordinateurs

Pablo Lopez Reig
Anastasia Platonava

Université

Universidad de Sevilla
Technological University of the Shannon

Alliance

Ulysseus
RUN-EU

Participants

Ama Twumwaa Acheampong
Eliza Annovi
David Avagian
África Barbé Díaz
Jenna Barry
Burak Cicek
Daniela-Ioana Stroe
Daniele Ferreira da Silva
Fjolla Hasani
Kitty-Maria Ianto
Emilija Karaseva
Anastasiia Krukenfellner
Liamine Mebrouk
Paulina Moskal
Huu Thien Nguyen
Alessia Pascarella
Cristina Perales Fernández
Gregor Riha
Vasilka Saklamaeva
Beatriz Vasserot García
Yelyzaveta Vinnik

Université

Ludwig-Maximilians-Universität München
SGH Warsaw School of Economics
University of Mannheim
Universidad de Sevilla
Technological University of the Shannon
Istanbul Technical University
University of Bucharest
University of Eastern Finland
Graz University of Technology
Politehnica University of Timișoara
Kaunas University of Technology
Montanuniversität Leoben
Strasbourg University UNISTRA
University of Silesia in Katowice
University of Skövde
Università degli Studi di Torino
Universidad de Sevilla
Montanuniversität Leoben
University of Maribor
Université de Haute-Alsace (UHA)
Sciences Po

Alliance

EUGLOH 2.0
CIVICA
ENGAGE.EU
ULYSSEUS
RUN-EU
EELISA
CIVIS 2
YUFE 2030
UNITE!
E3UDRES2
ECIUn+
EURECA-PRO
EPICUR- SHAPE-IT
Transform4Europe
INGENIUM
UNITA
ULYSSEUS
EURECA-PRO
ATHENA
EPICUR- SHAPE-IT
CIVICA



Soutien organisationnel



Soutien financier



Restez à l'écoute



euc-initiative.com



[@europeanstudentassembly](https://www.instagram.com/europeanstudentassembly)



[@EUC_Assembly](https://twitter.com/EUC_Assembly)



[European Student Assembly](https://www.facebook.com/EuropeanStudentAssembly)